

Tirer la sonnette d'alarme

Répercussions de la COVID-19
sur le secteur des services de garde
à l'enfance au Canada

David Macdonald et Martha Friendly





CCPA
CANADIAN CENTRE
for POLICY ALTERNATIVES
CENTRE CANADIEN
de POLITIQUES ALTERNATIVES

ISBN 978-1-77125-546-2

Ce rapport est disponible gratuitement à
www.policyalternatives.ca.

S'IL VOUS PLAÎT FAIRE UN DON...

Aidez-nous à continuer d'offrir nos publications gratuites en ligne.

Avec votre soutien, nous pouvons continuer à produire des recherches de qualité — et assurez-vous qu'elle tombe entre les mains des citoyens, des journalistes, des décideurs et progressistes. Visitez www.policyalternatives.ca ou appelez le 613-563-1341 pour plus d'informations.

Le CCPA est un organisme de recherche indépendant. Ce rapport a été soumis à un examen par les pairs et répond aux normes de recherche du Centre.

Les opinions et recommandations formulées dans le présent rapport, ainsi que s'il y avait erreurs, sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion des éditeurs ou des donateurs de ce rapport.



À PROPOS DES AUTEURS

David Macdonald est économiste principal au Centre canadien de politiques alternatives.

Martha Friendly est fondatrice et directrice générale du Childcare Resource and Research Unit et elle est associée de recherche au Centre canadien de politiques alternatives.

REMERCIEMENTS

Les auteurs tiennent à remercier les personnes qui ont réalisé le sondage téléphonique : Genevieve French, Kinderline Joseph, Nadine Toop et un sondeur anonyme. Les auteurs souhaitent également remercier Lynell Anderson, Jane Beach, Morna Ballantyne, Gordon Cleveland, Carolyn Ferns, Kathleen Flanagan et Igljka Ivanova pour leurs commentaires sur une version préliminaire du présent rapport.

Tirer la sonnette d'alarme

- 4 **Résumé**
- 10 **Introduction**
- 12 **Répercussions de la COVID-19 sur les services de garde**
 - 15 Fermetures des services de garde
 - 17 Restriction volontaire
 - 18 Retrait des parents
 - 21 Répercussions de la COVID-19 sur les frais de garde
- 24 **Les frais de garde d'enfants au Canada**
 - 25 Frais de garde médians pour poupons
 - 27 Frais de garde médians pour bambins
 - 29 Frais de garde médians pour enfants d'âge préscolaire
 - 30 Frais de garde au prix courant dans les provinces à régime de frais de garde fixes
 - 31 Frais de garde pour poupons au prix courant
dans les provinces au régime de frais de garde fixes
 - 33 Les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire au prix courant
dans des villes à régime de frais de garde fixes
 - 34 Variation des frais de garde de 2019 à 2020
 - 37 Tarifs des garderies BL et des garderies BNL
- 40 **Conclusion**
- 44 **Annexe**
- 49 **Notes**

Résumé

CHAQUE ANNÉE DEPUIS 2014, nous sondons les garderies et les centres de la petite enfance (CPE) situés dans des villes canadiennes afin de déterminer dans quelles villes les services de garde sont le plus abordables et le moins abordables pour les parents. Cette année, notre sondage accomplit cela et plus encore. Une série de questions a été ajoutée à notre questionnaire afin de comprendre certains des effets de la pandémie de COVID-19 sur les services de garde réglementés. La combinaison résultante de données sur les frais de garde et sur les répercussions de la COVID-19 fournit de l'information unique sur les services de garde réglementés au cours de la pandémie. Elle nous donne aussi des renseignements sur l'approche de longue date du Canada en matière de services éducatifs et de garde à l'enfance et sur les difficultés que soulève cette approche pour les parents et les fournisseurs de services.

Cette année, dans le cadre de notre sondage téléphonique, plus de 11 000 appels ont été faits à des garderies et des centres de la petite enfance (CPE), à des services de garde en milieu familial titulaires d'un permis et à des agences de services de garde en milieu familial, dans les provinces qui utilisent ce modèle. Les frais de garde dont il est question dans ce sondage ne portent que sur les enfants âgés de cinq ans et moins qui fréquentent à temps plein un service de garde réglementé offert en installation et en milieu familial. Dans chacune des villes, le sondage s'intéresse aux frais de garde pour trois groupes d'âge lorsqu'il y a lieu : les poupons, les bambins et les enfants d'âge préscolaire.

Notre sondage a été réalisé du 22 septembre au 13 novembre 2020, après la première vague de la pandémie qui a entraîné la fermeture de l'économie, a bouleversé les conditions de travail de nombreux parents et a ajouté aux pressions que subissaient les garderies déjà à bout de souffle avant que frappe la COVID-19. Le sondage s'est terminé un peu avant le début de la deuxième vague de COVID-19.

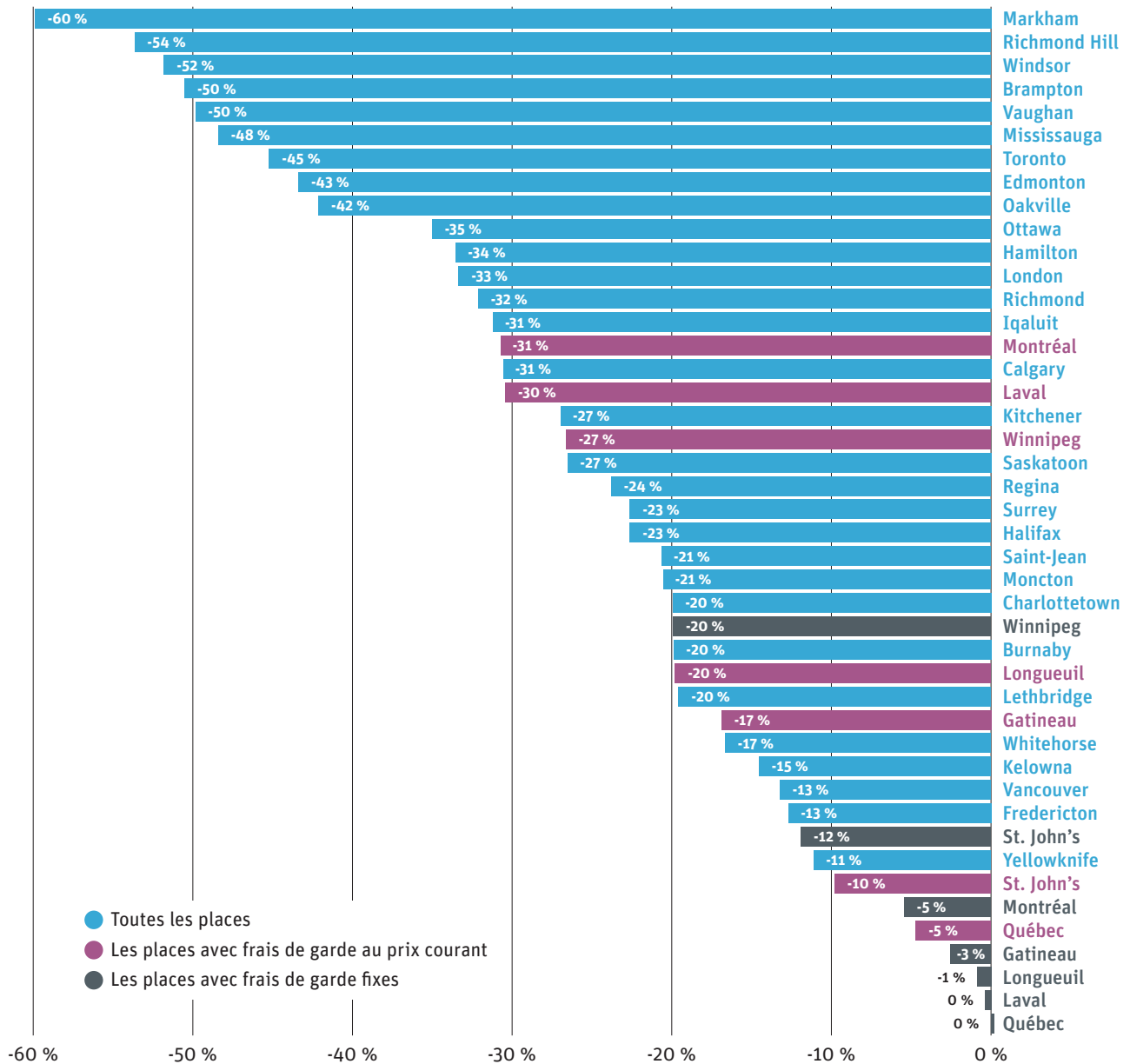
Notre sondage révèle qu'entre les mois de février et de novembre 2020, juste avant la seconde fermeture des milieux de travail, les inscriptions dans les services de garde ont diminué considérablement dans la plupart des villes. Dans toutes les villes à l'extérieur du Québec, les services de garde accueillent au moins 10 % d'enfants de moins à l'automne 2020 qu'au mois de février de la même année, avant la pandémie. Dans 27 villes sur 37, les inscriptions avaient chuté de 20 % ou plus. Cette baisse était pire en Ontario. Dépendamment de la ville, d'un à deux tiers des inscriptions s'étaient envolés entre la période d'inscription préalable à la COVID et le déroulement de notre sondage en novembre 2020.

Notre sondage suit effectivement la baisse des inscriptions dans les services de garde, mais des renseignements glanés dans la collectivité élargie donnent à penser que cette baisse est le résultat d'une combinaison de facteurs qui, toutefois, ne sont pas directement l'objet de notre sondage auprès des services de garde. Au nombre de ces facteurs : la difficulté qu'ont les garderies et les CPE de recruter ou de retenir du personnel et un amalgame d'éléments entre autres reliés aux parents, comme la perte d'emploi, les craintes pour la santé et la sécurité de la famille, le travail à la maison, et le retrait des enfants du service de garde afin d'éviter de payer des frais de garde élevés qui grugent une partie très importante du revenu familial réduit en période de COVID-19.

Les données démontrent clairement que les frais de garde élevés sont un facteur déterminant dans la décision des parents de ne plus utiliser un service de garde. On le constate très bien au Québec, où les centres de la petite enfance (CPE) et les garderies subventionnées, dont les frais de garde sont peu élevés, connaissent une faible, sinon aucune diminution de leurs inscriptions, tandis que les garderies commerciales, financées par des crédits d'impôt, sont aux prises avec des baisses d'inscriptions substantielles.

Dans l'ensemble, nos données indiquent une forte corrélation négative entre les frais de garde et la baisse des inscriptions. En effet, plus les frais de garde médians pour les enfants d'âge préscolaire augmentaient, plus les inscriptions chutaient. Moins les frais de garde étaient élevés, moins les pa-

Variation des inscriptions dans les services de garde de février à septembre–novembre 2020



Remarque sont incluses les variations dans les garderies/CPE et les services de garde en milieu familial réglementés; sont incluses les fermetures complètes et les réductions dans les services qui sont demeurés ouverts; sont incluses les hausses d'inscriptions et les nouvelles ouvertures, bien que celles-ci aient été peu nombreuses; et ne sont inclus que les enfants inscrits à temps plein pour les enfants d'âge non scolaire.

rents étaient susceptibles de retirer leurs enfants du service de garde, et ce, malgré la pandémie.

Nos données indiquent également une corrélation entre la baisse des inscriptions et le chômage, un marqueur de ce que les familles vivent en

cette période. À mesure qu'augmentait le chômage dans une ville, les inscriptions dans les services de garde diminuaient. Lorsque les parents ne travaillent pas, ils sont moins susceptibles d'envoyer leur enfant à la garderie, surtout si celle-ci leur coûte cher. On s'attend à ce que le problème perdure sachant que le revenu de beaucoup de ménages, surtout le revenu des mères, a diminué à cause de la COVID.

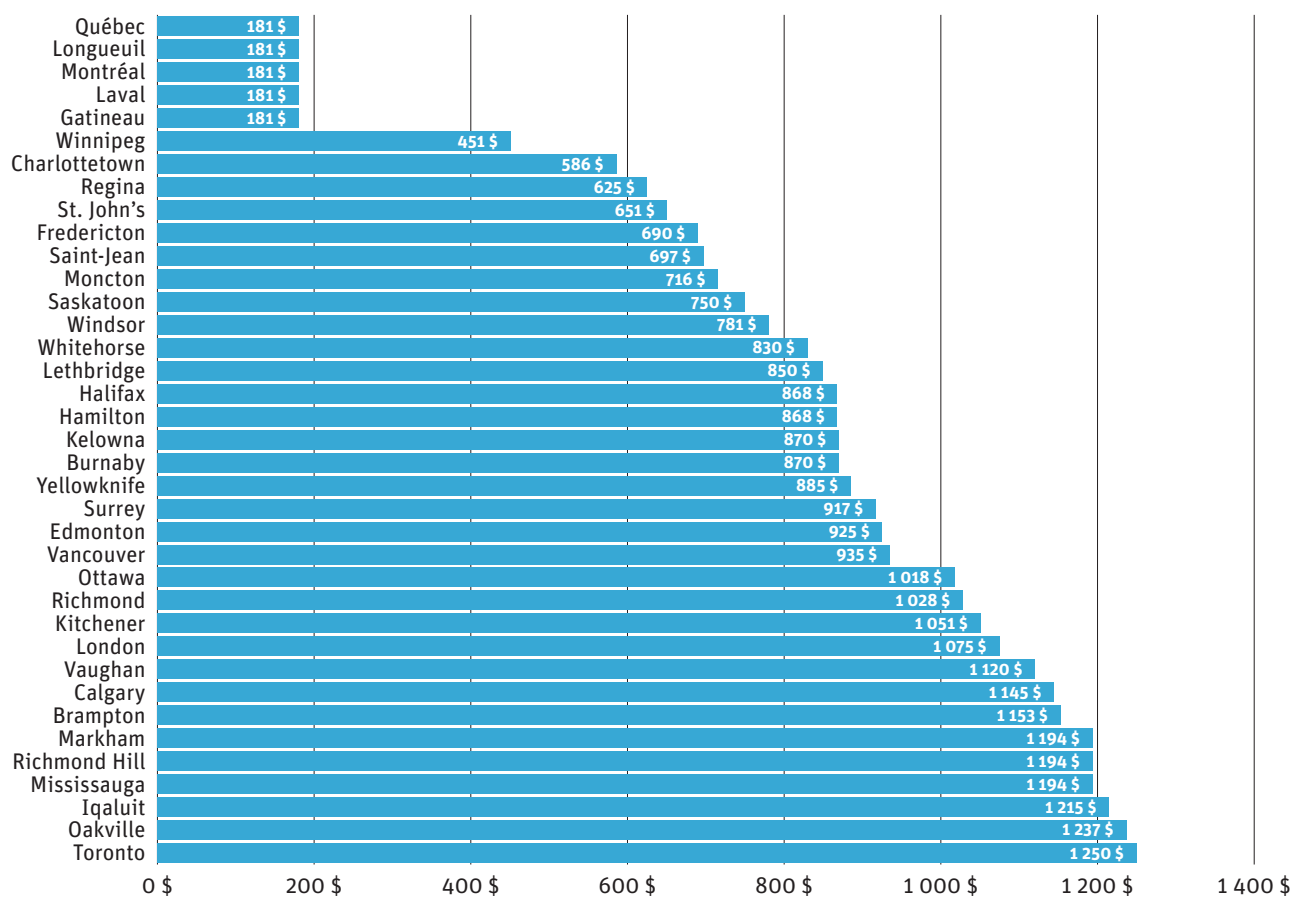
La baisse substantielle d'inscriptions dans les services de garde aura manifestement des répercussions sur les fournisseurs de ces services. En effet, ceux-ci dépendent normalement assez lourdement des frais de garde pour fonctionner; or ils ont toujours des frais fixes à payer, comme le loyer, le chauffage, l'électricité, les dépenses liées au personnel, et ce, même si leurs places ne sont pas toutes occupées. Pour les garderies et les services de garde en milieu familial, l'instabilité financière est la conséquence la plus prévisible de la baisse des inscriptions. Même si les fournisseurs de services de garde ont accès à diverses mesures de soutien fédérales pour les entreprises, comme la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), il est possible que ce ne soit pas suffisant et que fermer soit la solution.

En ce qui concerne les frais de garde, le sondage indique qu'ils sont encore extrêmement élevés dans certaines villes. Les frais de garde sont moins élevés dans les provinces qui subventionnent le fonctionnement des services de garde et qui fixent les tarifs. Les tarifs fixes sont les plus bas au Québec, la province qui subventionne le plus substantiellement le fonctionnement des services de garde. Dans les provinces dotées d'un régime de frais de garde fixes, fréquenter une garderie commerciale (au prix courant) coûtait beaucoup plus cher que fréquenter une garderie à tarif fixe, sauf à Charlottetown.

Les frais de garde pour poupons étaient les plus élevés des trois groupes d'âge. Parmi les villes canadiennes, ce sont les villes québécoises qui présentaient les frais de garde médians pour poupons les moins élevés à 181 \$ par mois à comparer aux frais de garde médians pour poupons dans la ville de Toronto, qui sont de 1 866 \$ par mois, les plus élevés au Canada. Bon nombre des banlieues de la grande agglomération de Toronto–GAT (Mississauga, Richmond Hill, Brampton, Vaughan et Oakville) suivaient de près Toronto, les frais de garde variant dans ces villes de 1 450 \$ à 1 600 \$ par mois. Les frais de garde médians pour poupons à Iqaluit étaient de 1 411 \$/mois.

Les frais de garde pour les bambins arrivaient au deuxième rang des trois groupes d'âge. Encore une fois, les villes du Québec étaient celles où le tarif médian pour les bambins était le moins élevé à 181 \$/mois. Et c'est à Toronto qu'il était le plus élevé pour cette tranche d'âge à 1 578 \$/mois. Les

Frais de garde médians pour enfants d'âge préscolaire en 2020 (par mois)



banlieues de la GAT suivaient, les frais de garde médians pour les bambins variant de 1 250 \$ à 1 330 \$ par mois. La ville de Richmond en Colombie-Britannique (C.-B.) faisait partie des cinq villes au Canada dont les frais de garde pour bambins étaient les plus élevés, une place revenant en moyenne à 1 300 \$ par mois.

Les places pour les enfants d'âge préscolaire sont celles qui coûtaient le moins cher aux parents, et elles sont les plus nombreuses. Les villes québécoises de Gatineau, Laval, Montréal, Longueuil et Québec demeuraient les villes les plus abordables en matière de services de garde au Canada. Les frais de garde en 2020 y étaient de 8,35 \$ par jour ou de 181 \$ par mois. Winnipeg et Charlottetown venaient ensuite, le Manitoba et l'Île-du-Prince-Édouard, comme le Québec, étant des provinces qui fixent les frais de garde à l'échelle provinciale. Toronto était la ville la plus dispendieuse pour cette

tranche d'âge, le tarif médian pour un enfant d'âge préscolaire y étant de 1 250 \$/mois. D'autres villes en Ontario et Iqaluit complétaient le top 10, leurs tarifs médians variant de 1 075 \$ à 1 237 \$ par mois.

Les frais de garde étaient plus élevés dans le secteur à but lucratif dans toutes les villes sauf à Moncton au Nouveau-Brunswick, et ce, même si le traitement des garderies à but lucratif (BL) et à but non lucratif (BNL) est le même au chapitre du financement public dans la plupart des provinces. Les frais de garde dans les garderies BL étaient jusqu'à 60 % plus élevés à Surrey en C.-B. Dans neuf des 25 villes qui compilent des données à ce sujet, les frais de garde dans les garderies BL étaient au moins 25 % plus élevés que dans les garderies BNL.

Les données du présent sondage donnent matière à s'inquiéter sérieusement pour l'avenir des services de garde en tant que service essentiel pour la reprise économique du Canada après la pandémie. Les politiques actuelles en vertu desquelles les services de garde réglementés doivent se financer à même les frais de garde ont exacerbé de deux façons une situation déjà précaire : les inscriptions ont le plus diminué là où les frais de garde sont les plus élevés et les services de garde, qui dépendent des frais de garde pour assurer leur fonctionnement, accusent une baisse considérable de leurs recettes en raison d'une baisse d'inscriptions, ce qui compromet leurs activités régulières. Cela aura une incidence réelle sur le revenu des familles, la viabilité économique des femmes et la reprise économique du Canada, laquelle sera entravée si les femmes ne peuvent pas retourner à temps plein au travail. Les données de cette année exceptionnelle soulignent le rôle déterminant des politiques publiques au chapitre des frais de garde : subventionner le fonctionnement des services de garde et fixer les frais de garde à l'échelle de la province, comme on le fait au Québec pour les CPE et les garderies de catégorie 1, et maintenant à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Manitoba, constitue le meilleur moyen de stabiliser les frais de garde et de les rendre plus abordables. Étendre ce modèle et l'améliorer, voilà la base sur laquelle doit se bâtir l'avenir des services de garde à l'enfance au pays.

Introduction

LE SONDAGE SUR les frais de garde d'enfants en 2020 est la septième mise à jour d'une série de sondages lancés en 2014. Comme par les années passées, ce sondage-ci vise principalement à déterminer les frais de garde perçus dans 37 villes canadiennes, dont au moins une ville dans chaque province et chaque territoire. Les frais de garde dont il est question dans ce sondage ne portent que sur les enfants âgés de cinq ans et moins qui fréquentent à temps plein un service de garde réglementé offert en installation et en milieu familial. Dans chacune des villes, le sondage s'intéresse aux frais de garde dans trois groupes d'âge, lorsqu'il y a lieu : les poupons, les bambins et les enfants d'âge préscolaire. Les services de garde réglementés sondés représentaient 53 % de toutes les places au pays destinées aux enfants d'âge non scolaire, incluant les places en garderie, en centre de la petite enfance (CPE) et en milieu familial. En plus de déterminer les frais de garde médians dans chaque ville, notre sondage s'intéresse aux tarifs à prix courant dans les villes où la majorité des places sont à tarif fixe, mais où certaines places sont au prix courant du marché.

Notre sondage inclut toutes les places à temps plein dans les garderies et les CPE titulaires d'un permis et dans les services de garde en milieu familial réglementés; il ne comprend pas la garde en milieu familial non régi.

Cette année, dans le cadre de notre sondage téléphonique, plus de 11 000 appels ont été faits à des garderies et CPE, à des services de garde en milieu familial titulaires d'un permis et à des agences de services de garde

en milieu familial, dans les provinces qui utilisent ce modèle. Le sondage a été réalisé du 22 septembre au 13 novembre 2020.

Il ne faut pas oublier que même si les services de garde au Canada dépendent lourdement pour fonctionner des frais de garde perçus, ceux-ci ne couvrent qu'une partie du coût total de la prestation des services. Le financement public, notamment les subventions accordées pour le fonctionnement et pour la bonification des salaires du personnel, est un autre facteur important dans l'équation des coûts, comme le sont les salaires notablement faibles du personnel qui indirectement subventionne la prestation des services.

Cette année, nous avons ajouté à nos questions habituelles sur les frais de garde des questions sur la COVID-19. Le sondage a été mené après la première vague de la pandémie (printemps 2020), mais avant les nouvelles restrictions mises en vigueur dans la plupart des provinces à la fin de l'automne 2020 et au début de l'hiver 2021. Les questions liées à la COVID-19 étaient axées sur la variation des inscriptions entre l'avant-pandémie et l'après-première vague, ainsi que sur l'incidence des politiques publiques et de la COVID-19 sur la demande de services de garde. Nous avons examiné les répercussions de la COVID-19 sur les frais de garde et la fermeture des services de garde. Nos résultats constituent un ensemble de données unique sur les frais de garde et sur les autres répercussions sur les services de garde après la première vague de la COVID-19 et préalable à la deuxième. Comme très peu de données sur les services de garde durant la pandémie de COVID-19 ont été recueillies au Canada, nos résultats peuvent servir de guide aux décideurs qui sont aux prises avec les répercussions de la COVID-19 sur ce secteur d'une importance cruciale.

Répercussions de la COVID-19 sur les services de garde

LA COVID-19 A TOUCHÉ tous les aspects de la vie au Canada, et les services de garde ne font pas exception. Que ce soit la fermeture initiale des écoles primaires et des services de garde dans la presque totalité du pays en mars 2020 ou les services de garde d'urgence pour les travailleurs et travailleuses de première ligne au printemps ou la réouverture des services de garde réglementés à la fin du printemps, les conséquences de l'absence de services de garde et la faiblesse structurelle du secteur ont été au cœur de tous les débats. Après que la plupart des gouvernements provinciaux et territoriaux ont fermé les services de garde pour l'usage normal en mars 2020, un sondage collaboratif a permis de dresser un portrait initial détaillé des répercussions de la COVID-19 sur les services de garde. Contrairement au présent rapport, qui est axé sur 37 villes, le sondage collaboratif réalisé en mai donnait des résultats nationaux et provinciaux. Plus de 8 300 garderies et CPE titulaires d'un permis et services de garde en milieu familial réglementés ont été sondés de la fin d'avril au début de mai 2020. Il a été révélé que 72 % des garderies étaient fermées à leurs utilisateurs habituels, mais qu'une minorité demeurait ouverte afin de fournir des services de garde d'urgence aux parents occupant un poste jugé essentiel.¹ De plus, 71 % des garderies/CPE ont indiqué avoir mis à pied une partie de leurs effectifs ou tout leur personnel.

Parmi les services fermés, 36 % des garderies/CPE et 38 % des services de garde en milieu familial ont dit ne pas être certains de rouvrir leurs portes.²

Faute de services de garde pour les enfants d'âge non scolaire et les enfants fréquentant l'école primaire, les parents—notamment les mères—qui essayaient de travailler à la maison ou qui travaillaient encore à l'extérieur se butaient à des difficultés quotidiennement. Lorsque la plupart des garderies/CPE titulaires d'un permis ont rouvert leurs portes à la fin de mai 2020, ces milieux à contacts étroits sont devenus une source d'anxiété pour les parents ainsi que pour les décideurs—quoique des éclosions meurtrières comme celles survenues dans les établissements de soins de longue durée ne se soient pas matérialisées dans les milieux de garde. En outre, dans un sondage réalisé en Ontario, les employé-e-s des services de garde ont exprimé des craintes à l'égard de leur propre sécurité.³ Dans le sondage collaboratif national, les fournisseurs de services de garde ont exprimé de l'inquiétude face à ce qui les attendait après leur réouverture. Beaucoup de directrices et directeurs et de responsables de garde s'inquiétaient, entre autres choses, de la baisse d'inscriptions et de la possibilité d'avoir du mal à retrouver leurs employé-e-s ou alors à en embaucher d'autres.⁴

Le rôle déterminant des services de garde en tant que service essentiel pour la relance économique n'a pas échappé aux décideurs. Le gouvernement fédéral a réservé aux services de garde une tranche de 625 millions de dollars de l'Accord sur la relance économique conclu avec les provinces et les territoires. Le secteur des services de garde s'est également replié sur d'autres prestations fédérales non reliées en tant que telles à la garde d'enfants. Ainsi, 87,3 % des directrices et directeurs de garderie/CPE ont dit que leurs employé-e-s recevaient au cours de la première vague de la pandémie la Prestation canadienne d'urgence (PCU) ou des prestations d'assurance-emploi. Les fournisseurs de services de garde ont également obtenu d'autres prestations fédérales, plus spécialement la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) : 52,2 % de toutes les garderies/CPE ont demandé ou prévoyaient demander la SSUC peu de temps après son déploiement à la mi-avril 2020.⁵ Les modalités de versement des subventions habituelles aux services de garde réglementés et le financement additionnel accordé dans les circonstances variaient grandement d'une province et d'un territoire à l'autre (p. ex. dans quelques provinces et territoires, on remboursait aux garderies fermées les frais de garde perdus).⁶ De plus, ces modalités ont changé à maintes reprises à mesure que changeaient, au fil du temps, les taux de contagion et les connaissances médicales.

Au cours de la première vague de la pandémie, la fermeture des services de garde était principalement décrétée par ordonnance provinciale et territoriale. Au moment de notre sondage (de septembre à novembre 2020), leur ouverture était permise partout au Canada. Toute fermeture, le cas échéant, était facultative et la décision revenait au fournisseur des services. Par conséquent, durant la fenêtre critique de l'automne, il est possible de constater les répercussions de la COVID-19 sur le secteur des services de garde, qui fonctionnait de façon dite « normale » (dans la mesure du possible en pleine pandémie).

Notre sondage a révélé un fait nouveau important: une baisse dramatique des inscriptions à temps plein dans les services de garde réglementés dans la plupart des villes. La figure 1 illustre les variations des inscriptions par ville. Elle inclut à la fois les garderies/CPE et les services de garde en milieu familial et montre qu'il n'y a pas eu de transfert d'enfants de la garderie/CPE à la garde familiale et vice versa. De nouveaux services de garde en milieu familial et de nouvelles garderies ont ouvert leurs portes en pleine pandémie, ce qui a eu pour effet d'augmenter le nombre d'inscriptions à l'échelle de la ville, mais ces cas sont rares.

Dans toutes les villes à l'extérieur du Québec, les services de garde accueillent au moins 10 % d'enfants de moins à l'automne 2020 qu'au mois de février de la même année, avant la pandémie. Dans 27 villes sur 37, les inscriptions avaient chuté de 20 % ou plus.^{7 8} Et la situation était pire en Ontario : d'un à deux tiers des inscriptions des services de garde se sont envolés entre la période préalable à la COVID et le mois de novembre. Comme l'illustre la figure 1, neuf des dix villes où les baisses d'inscriptions ont été les plus importantes (de 35 % à 60 %) étaient en Ontario; dans ce top 10, Edmonton occupait le 8^e rang. Les villes de la GAT⁹ en particulier ont été durement frappées. Les inscriptions y ont chuté de 40 % à 60 %. Par ailleurs, c'est à Kitchener que les inscriptions ont le moins diminué, soit une baisse de 27 %.

La baisse en pourcentage ne traduit pas la variation en chiffres absolus, qui peut être très élevée dans une ville comptant un grand nombre de places en services de garde. Par exemple, à Toronto, il y avait près de 22 000 enfants de moins en services de garde à l'automne de 2020 qu'avant la pandémie. À Edmonton, ils étaient 10 000 de moins et à Calgary, près de 7 000 de moins. À Ottawa aussi, on comptait 7 000 enfants de moins en services de garde et à Mississauga, 5 000 enfants de moins. Les garderies et les services de garde en milieu familial de Markham, Vaughan et Brampton ont perdu pas moins 3 500 enfants au cours de cette période.

Dans les cinq villes sondées au Québec (Montréal, Gatineau, Longueuil, Laval et Québec), les inscriptions dans les centres de la petite enfance (CPE) et garderies à tarifs fixes ont diminué de 5 % ou moins—dans les villes de Laval et de Québec, aucune baisse n’a été relevée. Toutefois, les inscriptions dans les garderies commerciales du Québec (tarifs au prix courant) ont varié beaucoup plus. À Montréal et à Laval, les inscriptions dans le secteur à but lucratif ont chuté respectivement de 31 % et de 30 % (voir la discussion plus loin au sujet des deux catégories de garderies au Québec, à savoir les centres de la petite enfance et garderies à tarifs fixes qui, pour la majorité, sont à but non lucratif et reçoivent des subventions de fonctionnement, et les garderies dont les tarifs sont au prix courant et qui sont toutes à but lucratif).

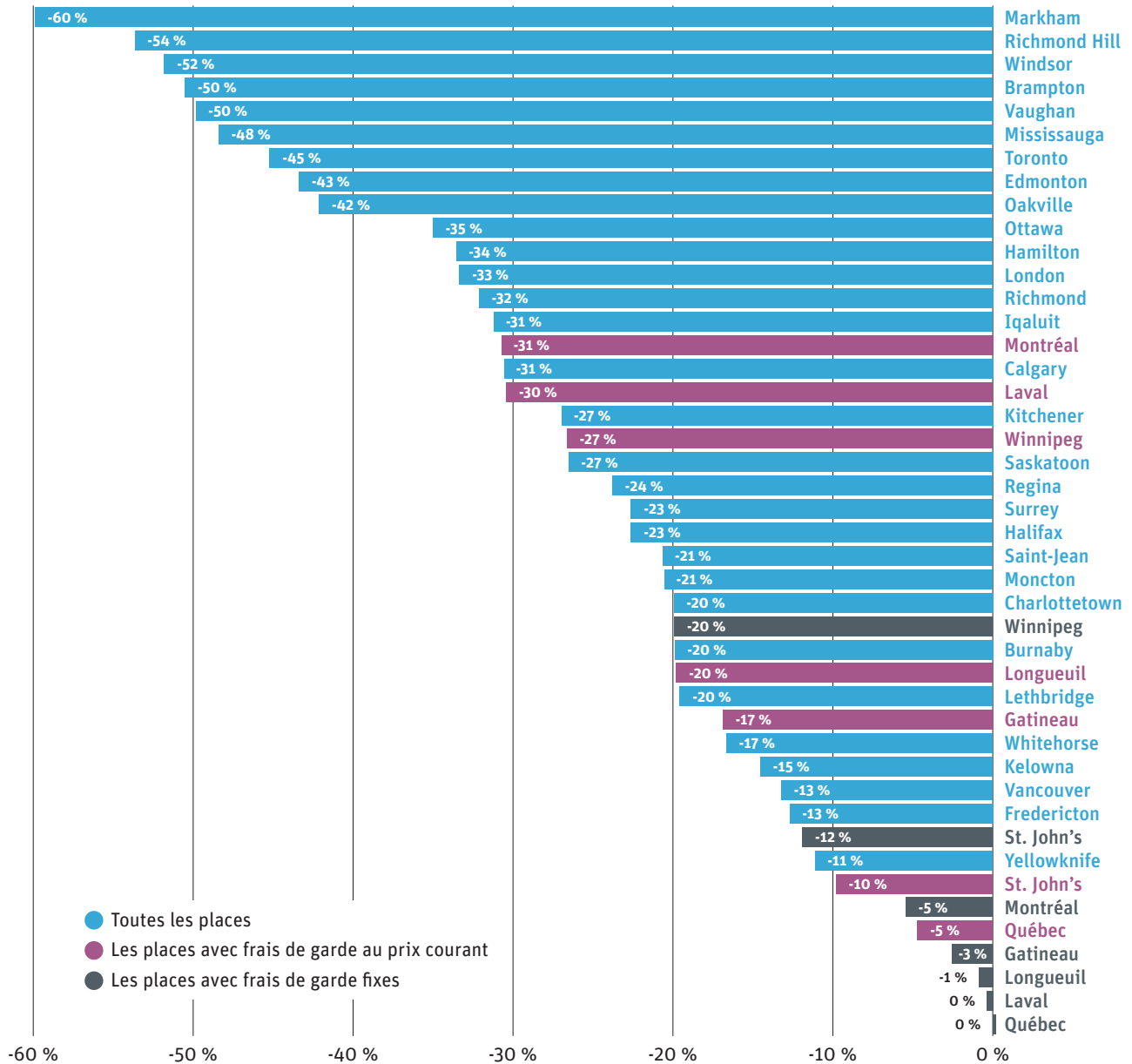
On ne peut pas tirer de conclusions fermes du sondage expliquant la baisse des inscriptions, mais il fournit des pistes d’explication. Les trois raisons les plus évidentes de la baisse abrupte des inscriptions sont celles-ci :

1. La garderie/CPE ou le service de garde en milieu familial était fermé;
2. La garderie/CPE ou le service de garde en milieu familial a réduit intentionnellement sa capacité d’accueil en raison de problèmes reliés à la pandémie (les problèmes de personnel ou les préoccupations en matière de santé et de sécurité étant les plus probables);
3. Les parents ont choisi de ne pas envoyer leurs enfants au service de garde pour diverses raisons.

Fermetures des services de garde

Mentionnons une fois de plus qu’aucun service de garde n’était tenu de fermer en raison d’une ordonnance provinciale ou territoriale au moment de notre sondage. Toutefois, nous avons constaté que certaines garderies/CPE et certains services de garde en milieu familial avaient intentionnellement fermé soit de façon permanente ou temporaire en raison de la pandémie. Nous avons demandé aux services de garde contactés s’ils étaient fermés temporairement ou de façon permanente à cause de la pandémie. Nous avons par ailleurs conclu à une fermeture lorsque le service avait laissé un message sur sa boîte vocale ou sur son site Web indiquant qu’il était fermé. Lorsque nous avons appelé les agences de services de garde en milieu familial, nous leur avons demandé combien de services étaient fermés en raison de la pandémie. Dans presque chacune des villes sondées, nous avons trouvé des garderies/CPE et des services de garde en milieu familial fermés,

FIGURE 1 Variation des inscriptions dans les services de garde de février à septembre–novembre 2020



Remarque sont incluses les variations dans les garderies/CPE et les services de garde en milieu familial réglementés; sont incluses les fermetures complètes et les réductions dans les services qui sont demeurés ouverts; sont incluses les hausses d'inscriptions et les nouvelles ouvertures, bien que celles-ci aient été peu nombreuses; et ne sont inclus que les enfants inscrits à temps plein pour les enfants d'âge non scolaire.

mais le nombre était plutôt faible. Dans quelques villes, Toronto, Edmonton, Calgary et Ottawa notamment, un nombre assez élevé de services de garde en milieu familial étaient fermés, de 72 à Calgary à plus de 200 dans Ottawa. Même si ce sondage n'était pas l'outil tout indiqué pour déterminer de façon concluante les fermetures de services, les fermetures ont joué un rôle plutôt minime au chapitre de la baisse d'inscriptions constatée, à tout le moins avant la deuxième vague de la pandémie.

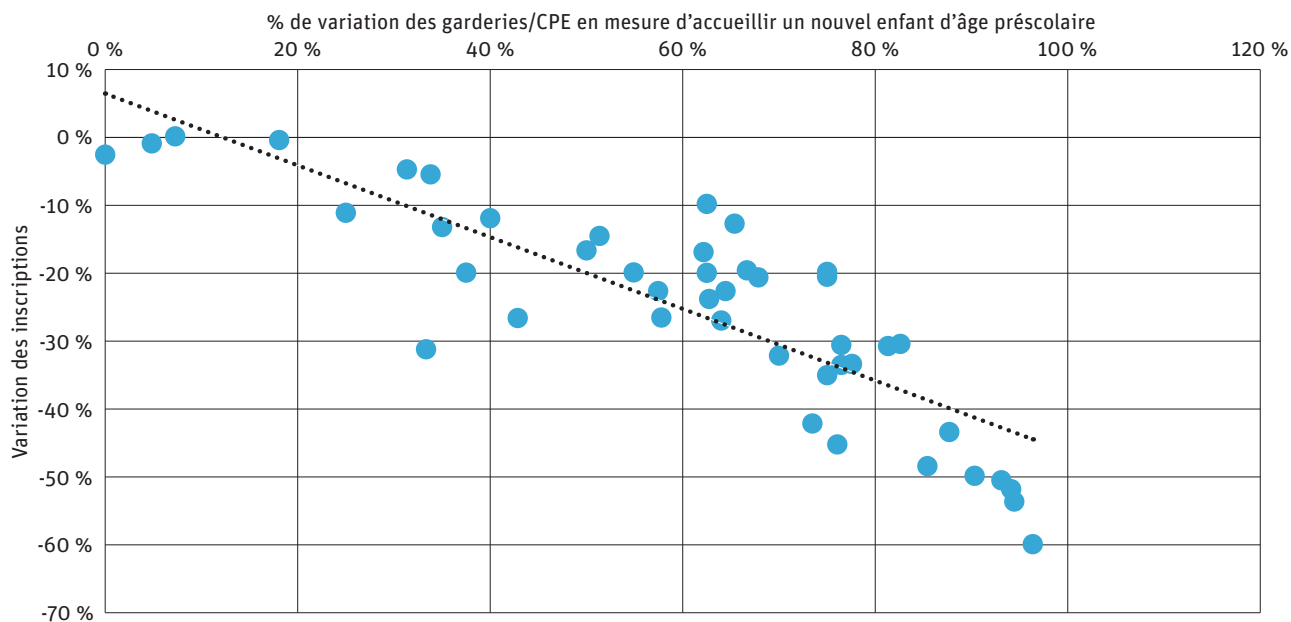
Restriction volontaire

La deuxième raison de la baisse considérable des inscriptions pourrait bien être que les garderies et CPE aient eux-mêmes restreint volontairement les places offertes. Au moment du sondage, les provinces et les territoires n'exigeaient pas que l'on améliore les ratios enfants-éducatrices ou limite les inscriptions en raison de la pandémie, mais on nous a révélé ces mesures de façon anecdotique. Il se peut aussi que les garderies limitent leurs inscriptions parce qu'elles ont du mal à trouver du personnel. Ce problème a été soulevé à certains endroits. On nous a notamment parlé de la possibilité que des employé-e-s mis à pied au printemps aient trouvé un autre emploi¹⁰ ou craignent de contracter le virus.¹¹

Afin d'en savoir davantage sur les places vacantes, nous avons demandé aux fournisseurs de services s'ils étaient en mesure d'inscrire un autre enfant dans leur groupe d'enfants d'âge préscolaire au cours de la semaine suivante. Essentiellement, nous voulions savoir si leur capacité d'accueil était supérieure à l'actuelle et s'ils souhaitaient remplir les places libres. La figure 2 présente la baisse d'inscriptions et le pourcentage de garderies/CPE en mesure d'inscrire un nouvel enfant. Il existe une forte corrélation négative (-0,85 sur une échelle de 1 à -1) entre ces deux variables à l'échelle des villes. En d'autres termes, à mesure que baissaient les inscriptions, les garderies et CPE étaient plus nombreux à dire avoir de la place pour accueillir un enfant d'âge préscolaire. Cette forte corrélation négative suggère que plus les inscriptions baissaient plus les garderies/CPE pouvaient accueillir plus enfants—ce qui donne à penser que la baisse des inscriptions n'était pas nécessairement leur choix.

Il est important de souligner à quel point cette situation est inhabituelle. Dans nos sondages précédents, les listes d'attente étaient la norme, les garderies percevant parfois des frais pour inscrire un enfant sur leur liste d'attente.¹² Les listes d'attente existaient dans pratiquement toutes les garderies

FIGURE 2 Variation des inscriptions et garderies/CPE en mesure d'accueillir un nouvel enfant d'âge préscolaire (par ville, 2020)

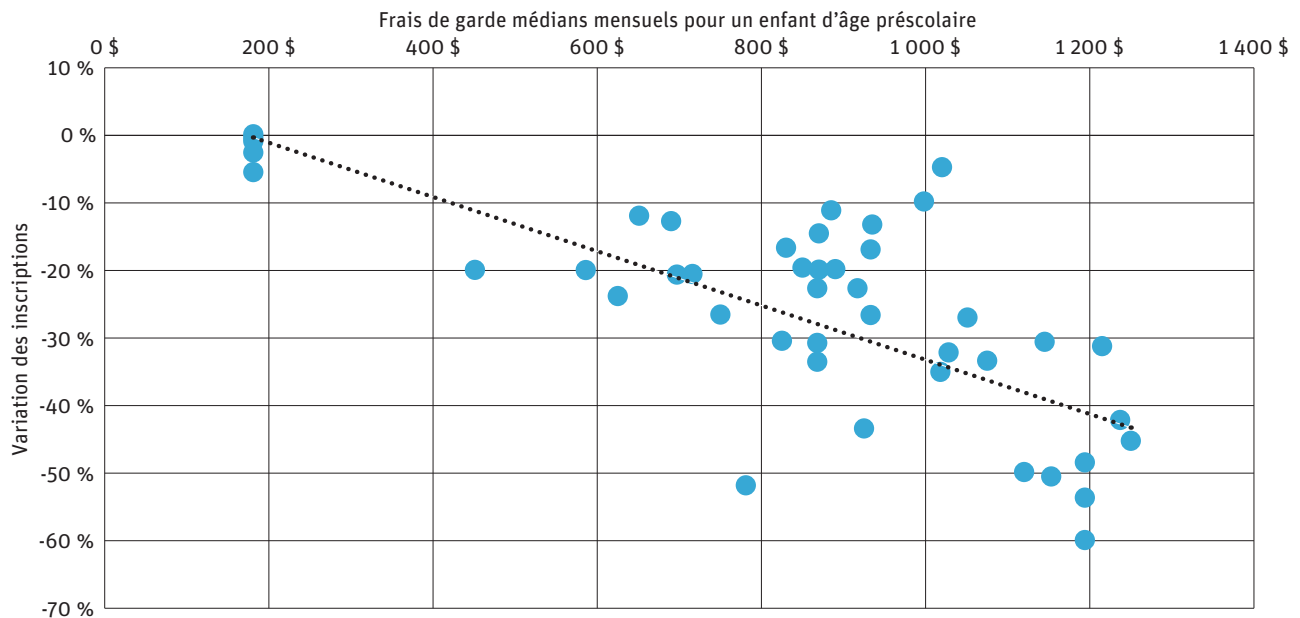


et CPE sondés avant la pandémie.¹³ En période de COVID-19, cette situation est complètement renversée. À présent, beaucoup de garderies et CPE peuvent accueillir de nouveaux enfants parce qu'ils ont des places libres et que les listes d'attente ont disparu. La situation est difficile pour de nombreux fournisseurs de services. Dans certaines des garderies sondées, le nombre d'enfants fréquentant le service de garde est passé de 20 à 30 enfants à moins de cinq. On ne sait pas combien de temps les garderies pourront ainsi fonctionner avec si peu d'enfants, car ce sondage a été réalisé «entre les vagues» à l'automne et les nouvelles fermetures de milieux de travail survenues par la suite et qui se poursuivent en 2021—ce qui a sans doute influencé la décision des parents en ce qui concerne le service de garde de leurs enfants.

Retrait des parents

La troisième raison pour expliquer la baisse des inscriptions est que les parents n'envoient plus leurs enfants à la garderie. Nos données indiquent une forte corrélation négative entre les frais de garde et la baisse des inscriptions, ce qui ajoute de la crédibilité de cette troisième hypothèse. À l'échelle des

FIGURE 3 Variation des inscriptions et frais de garde médians mensuels pour un enfant d'âge préscolaire (par ville, 2020)



viles, on note une corrélation de -0,72 (échelle de 1 à -1) entre la variation des inscriptions et les frais de garde médians. En d'autres termes, plus les frais de garde pour les enfants d'âge préscolaire augmentaient, plus les inscriptions chutaient en raison de la COVID-19. Plus les frais de garde étaient bas, moins les parents étaient susceptibles de retirer leurs enfants du service de garde en dépit de la pandémie.

Cette dynamique se manifeste en particulier dans les villes québécoises où les garderies commerciales côtoient les garderies et CPE à tarifs fixes. La pandémie de COVID-19 a eu très peu d'effet sur les inscriptions dans les garderies/CPE au tarif fixe de 8,35 \$/jour (2020) du Québec à comparer à toute autre garderie au pays. Par ailleurs, les garderies commerciales dans quatre des cinq villes sondées au Québec—Gatineau, Longueuil, Montréal et Laval—ont vu leurs inscriptions chuter comme dans les autres grandes villes du pays, soit de 17 % à 31 %. Fait intéressant, on a dit à nos sondeuses que des enfants fréquentant une garderie commerciale étaient déplacés vers une garderie ou un CPE à tarifs fixes lorsqu'une place se libérait. Mentionnons en passant que la tendance de retirer son enfant d'une garderie à but lucratif, aux tarifs variables, plus dispendieuse et de qualité moindre pour l'ins-

crire, lorsqu'il y a de la place, dans un CPE où les frais de garde sont fixes et la qualité supérieure existait déjà au Québec avant la COVID

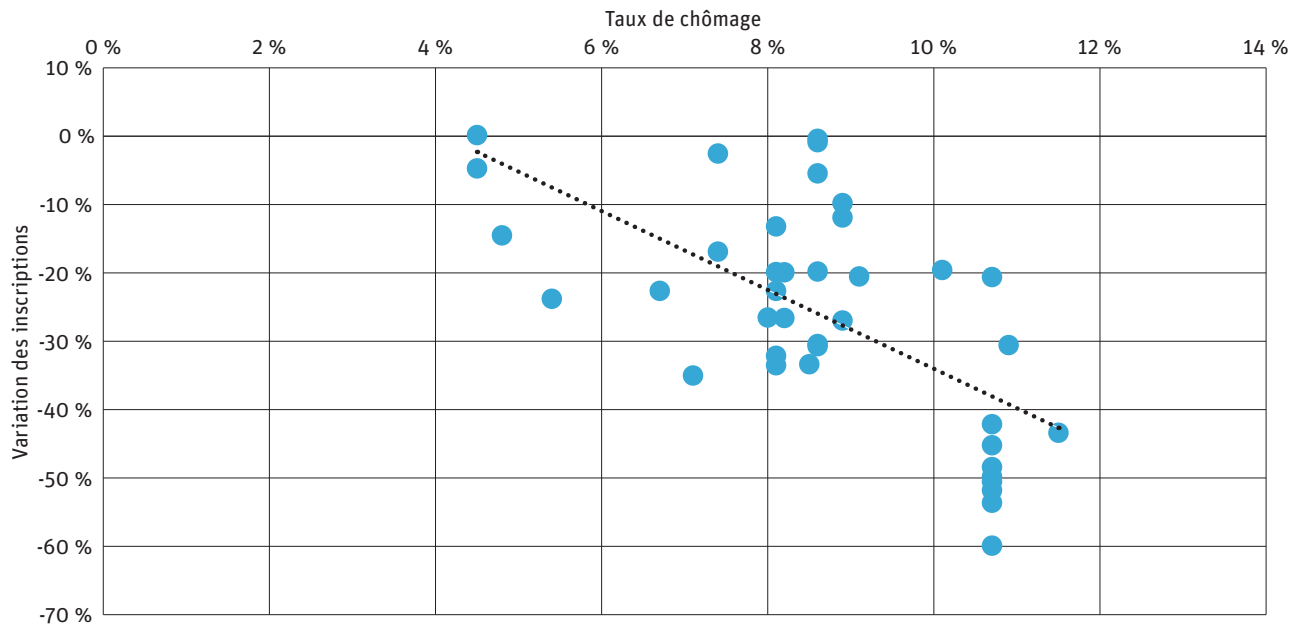
Étant donné que ce sondage est destiné aux fournisseurs de services de garde et non aux parents, il ne peut pas expliquer les raisons complexes qui incitent les parents à ne pas envoyer leurs enfants en garderie durant la pandémie. Par exemple, certains parents qui ont commencé à travailler à la maison peuvent trouver que l'endroit où se trouve leur garderie n'est pas pratique. Aussi, la perte d'un emploi ou des heures de travail réduites à cause de la pandémie influenceront assurément la décision d'envoyer son enfant à la garderie, notamment si ce service de garde coûte cher ou si le parent craint pour la santé et la sécurité de son enfant.

Dans le sondage collaboratif de juin 2020 où l'on demandait aux parents s'ils inscriraient à nouveau leurs enfants à la garderie après le confinement initial, 29 % des parents dont les enfants fréquentaient la garderie avant le confinement du printemps ont répondu que non.¹⁴ Des inquiétudes liées à la santé de leur enfant et le fait que leur enfant n'était plus en âge de fréquenter la garderie étaient parmi les raisons les plus fréquemment invoquées.¹⁵ Mentionnons que cette enquête de Statistique Canada sondait les parents uniquement sur leurs intentions et qu'elle a été réalisée cinq ou six mois avant notre sondage.

On constate une corrélation nettement négative de -0,64 (sur une échelle de 1 à -1) entre la variation des inscriptions et le chômage. Cette corrélation négative n'est pas aussi forte que les précédentes, mais elle demeure convaincante. Elle démontre qu'à mesure qu'augmente le chômage dans une ville, les inscriptions dans les services de garde diminuent. Lorsque les parents ne travaillent pas, ils sont moins susceptibles d'envoyer leur enfant à la garderie, surtout si celle-ci leur coûte cher. Donc, le chômage fera vraisemblablement diminuer les inscriptions, la montée du chômage causée par la COVID-19 ayant des répercussions évidentes sur les services de garde qui dépendent fortement pour leur fonctionnement des frais de garde que leur versent les parents.

L'effet combiné du chômage et des frais de garde élevés dans certaines villes a clairement exercé de vives pressions sur les parents. Le résultat prévisible d'une baisse substantielle des inscriptions si les frais de garde sont inabordables est exacerbé s'il y a de surcroît perte d'emploi en raison de la pandémie. Et dans le cas de parents à la recherche d'un emploi dans un marché du travail anémique, devoir gérer les enfants à la maison en plus rend vraisemblablement la situation encore plus stressante.

FIGURE 4 Variation des inscriptions et chômage (novembre 2020, par ville)



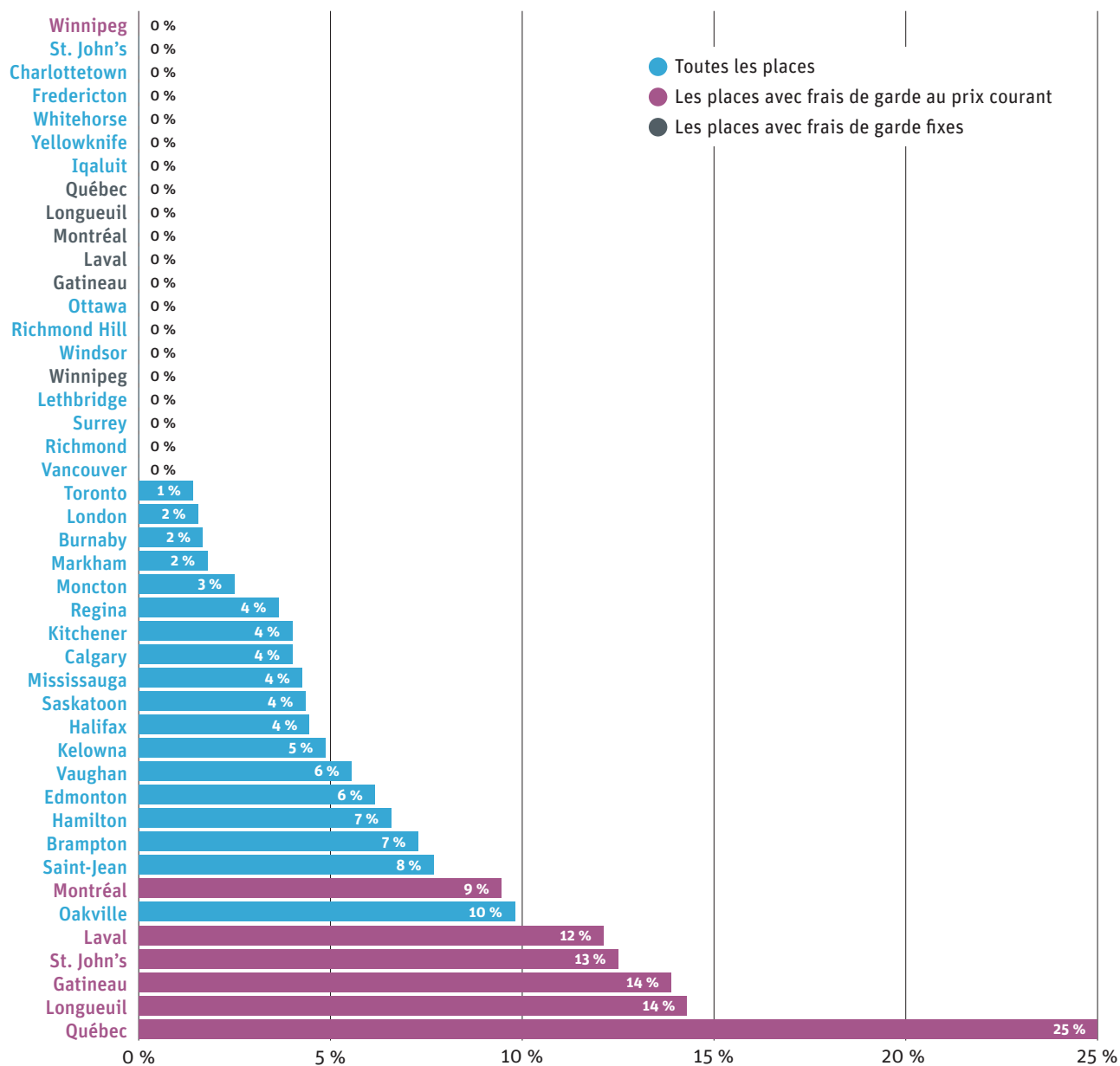
Source [Statistique Canada, Tableau 14-10-0380-01](#).¹⁶

Répercussions de la COVID-19 sur les frais de garde

La réduction substantielle des inscriptions a manifestement d'autres répercussions sur les fournisseurs de services, qui doivent néanmoins assumer des frais fixes comme le loyer, le chauffage, l'électricité et des dépenses liées au personnel, et ce, même si leurs places ne sont pas toutes occupées. Donc, la baisse prévisible d'inscriptions se traduira par un déficit aux livres. Augmenter les frais de garde pour combler ce déficit n'est possible que s'il existe un bassin supplémentaire de parents qui ont les moyens de payer. Les fournisseurs de services de garde, à l'instar d'autres entreprises et organismes à but non lucratif, ont accès à diverses mesures de soutien surtout fédérales destinées aux entreprises, comme la SSUC et le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC). Toutefois, pour les services de garde, comme pour de nombreuses autres entreprises, ces mesures peuvent être insuffisantes et il peut en résulter une fermeture pure et simple.

En partie pour soutenir les parents et les services de garde et pour éviter le chaos financier et les fermetures, les gouvernements fédéral et provinciaux ont accordé des niveaux de soutien variés au secteur des services de garde. Pour sa part, le gouvernement fédéral a créé, dans le cadre des ac-

FIGURE 5 Pourcentage de garderies ayant augmenté leurs frais de garde à cause de la COVID-19



cords sur la relance économique, un volet visant à soutenir les services de garde. Avant le transfert fédéral, les provinces avaient créé des programmes de soutien pour les services de garde que les fonds fédéraux, après coup, ont parfois aidé à financer.¹⁷ À titre d'exemple, la Colombie-Britannique a versé du financement d'urgence temporaire aux services de garde réglementés, qui pouvait atteindre 20 000 \$ par mois, afin de couvrir les frais de fonctionnement même lorsque les services étaient fermés.

En général, les garderies sondées n'avaient pas augmenté leurs tarifs en raison de la COVID-19. La figure 5 montre que dans 31 des 44 villes¹⁸ compilant des données à cet effet, 5 % ou moins des garderies ont indiqué avoir augmenté leurs frais de garde en raison de la COVID-19. Les garderies commerciales dans les villes québécoises étaient plus susceptibles d'avoir augmenté leurs tarifs à cause de la COVID-19. Ces garderies, qui ne reçoivent pas de subvention de fonctionnement, n'ont pas non plus de frais de garde fixes; elles accusaient un faible niveau d'inscriptions contrairement aux CPE et aux garderies à tarifs fixes subventionnées du Québec.

Toutefois, même si la pandémie de COVID-19 a été rarement invoquée comme cause de l'augmentation des frais de garde, cela ne veut pas pour autant dire que les frais de garde n'ont pas été augmentés pour d'autres raisons.

Les frais de garde d'enfants au Canada

MÊME SI BEAUCOUP de fournisseurs de services de garde n'ont pas augmenté leurs frais de garde à cause de la COVID-19, cela ne signifie pas pour autant qu'ils ne les ont pas augmentés (ou diminués) pour d'autres raisons. Comme dans les années précédentes, les frais de garde demeurent très élevés dans beaucoup d'endroits au pays, malgré la pandémie et en dépit des baisses d'inscriptions considérables.

Les frais de garde dont il est question dans cette section correspondent aux frais de garde médians pondérés par place. C'est-à-dire que toutes les places en services de garde dans une ville sont classées en fonction du tarif demandé, du plus élevé au plus bas. Les frais de garde situés à la médiane de ce classement sont ceux que l'on présente. En d'autres termes, la moitié des places offertes dans une ville sont plus chères que le tarif médian indiqué, et l'autre moitié sont moins chères. Cette approche évite les distorsions qu'entraînent sur les moyennes pondérées des frais de garde très élevés ou très faibles.

Dans le cas des villes situées dans des provinces qui appliquent un régime de tarifs fixes, certaines garderies (commerciales) ont des tarifs qui suivent les cours du marché. Toutefois, dans toutes les villes sondées, ces places au prix courant comptent pour moins de la moitié de toutes les places en services de garde réglementés. Pour ces villes, le tarif médian est le tarif fixe, car une place à tarif fixe est celle qui se situe en plein centre de cette

distribution. Après cette section, qui traite des frais de garde médians, nous examinons séparément les tarifs au prix courant (qui suivent les cours du marché) dans les provinces qui appliquent un régime de tarifs fixes.

Les frais de garde médians comprennent ceux des garderies/CPE et ceux des services de garde en milieu familial, une fois de plus pondérés par le nombre de places. Les tarifs des deux modes de garde sont présentés à l'annexe A.

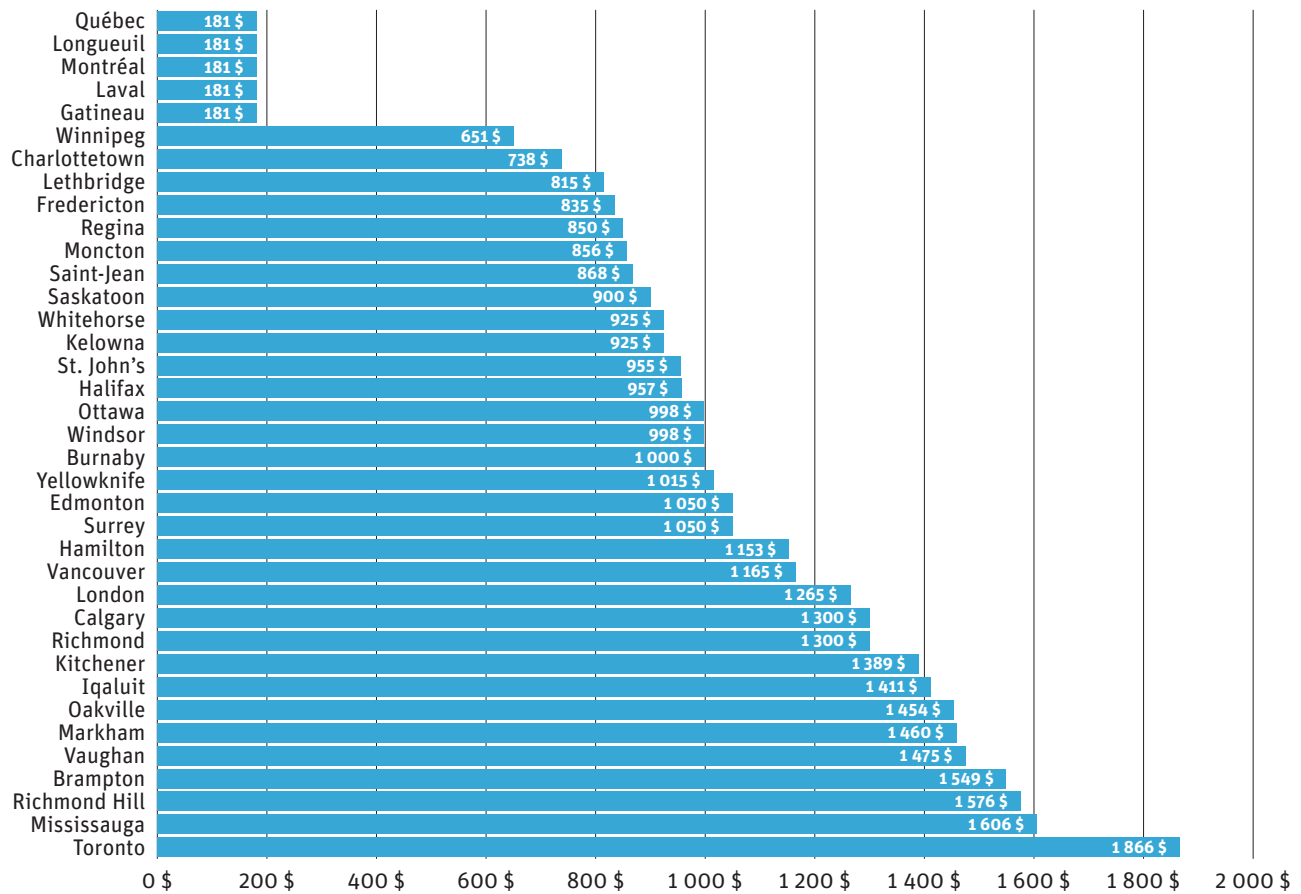
Frais de garde médians pour poupons

Les frais de garde pour poupons sont systématiquement les plus élevés des trois groupes d'âge. En effet, les ratios enfants-éducatrices sont plus élevés dans les groupes de poupons et nécessitent donc plus de personnel. La catégorie poupon comprend les enfants âgés de 18 mois ou moins, bien que cette définition des âges varie quelque peu par province. En C.-B., il n'y a pas de tarif distinct pour les poupons; le même tarif s'applique aux poupons et aux bambins. Le tarif combiné poupon et bambin de la C.-B. est utilisé dans la figure 6.

Les frais de garde médians les moins élevés pour les poupons se trouvent dans les villes québécoises de Montréal, Gatineau, Laval, Longueuil et Québec. Le Québec subventionne le fonctionnement des CPE (BNL) et de certaines garderies BL et il exige de ces «services de garde à contribution réduite» qu'ils appliquent le tarif fixe provincial, qui était de 8,35 \$¹⁹ par jour ou de 181 \$ par mois en 2020. Contrairement aux tarifs fixes dans d'autres provinces, au Québec, le tarif fixe ne change pas en fonction de l'âge de l'enfant. Ainsi, l'écart entre ce que les parents du Québec paient dans un service de garde à tarif fixe et ce que les parents paient dans la majorité des autres villes du Canada est le plus marqué pour les poupons.

Au deuxième rang des frais de garde les moins élevés, on retrouve les garderies à tarif fixe de Winnipeg et de Charlottetown. Ces deux villes se trouvent dans des provinces qui appliquent un régime de tarifs fixes inspiré d'une formule similaire à celle du Québec. Elles versent des subventions de fonctionnement à des fournisseurs de services de garde qui en retour appliquent le tarif fixe provincial. Toutefois, les frais de garde maximums pour poupons au Manitoba et à l'Île-du-Prince-Édouard sont plus élevés qu'au Québec, et ce, en partie parce que les subventions de fonctionnement y sont moins élevées qu'au Québec et parce que le Québec est la seule province où les frais de garde sont les mêmes, peu importe l'âge des enfants.

FIGURE 6 Frais de garde médians pour poupons en 2020 (par mois)



Les frais de garde pour poupons à St. John's sont au milieu de la fourchette pour le Canada dans l'ensemble, à 955 \$ par mois. À noter qu'en janvier 2021, après la tenue de notre sondage, le tarif pour poupons à St. John's a baissé à 543 \$ par mois par rapport à 955 \$ indiqué dans la figure 6, lorsque le gouvernement provincial a instauré un tarif maximum de 25 \$ par jour pour les fournisseurs de services de garde participant au Programme de subvention de fonctionnement.

Les tarifs pour poupons les plus élevés en 2020 étaient à Toronto frôlant 1900 \$/mois—plus de 250 \$ plus cher que dans les villes les plus dispendieuses suivantes. Ce qui fait des frais de garde pour poupons à Toronto une catégorie à part. Les villes limitrophes de Toronto sont celles qui accusent après Toronto les frais de garde les plus élevés : Mississauga, Richmond Hill, Brampton, Vaughan et Oakville. Les frais de garde pour poupons

dans ces villes de la GAT varient de 1 500 \$ à 1 600 \$ par mois. Iqaluit dans le Nord suit de près à 1 411 \$/mois.

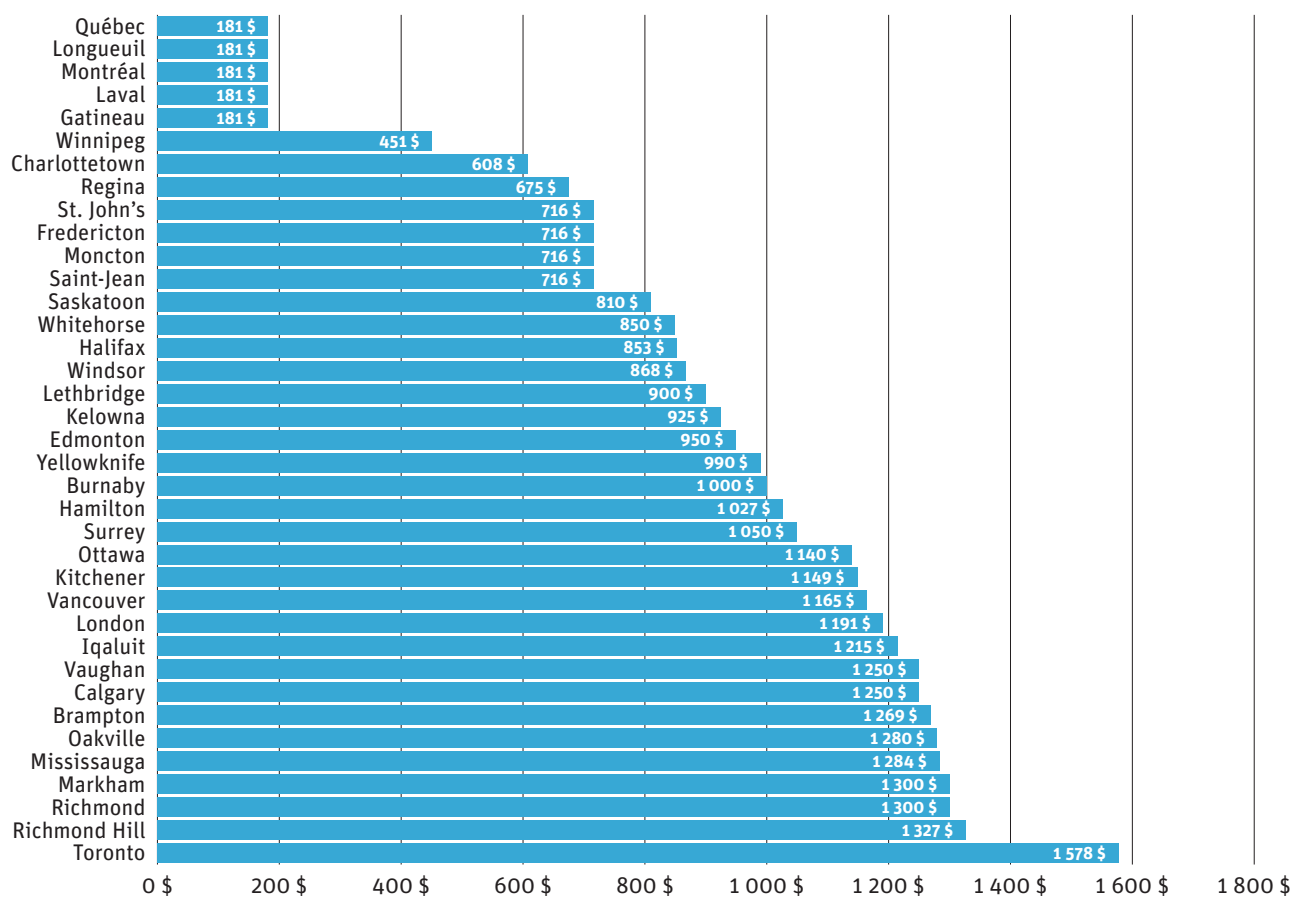
Frais de garde médians pour bambins

L'âge moyen des enfants de la catégorie des bambins varie de 18 mois à deux ans et demi ou trois ans, bien que les âges puissent varier selon la province ou le territoire. Comme il est mentionné précédemment et reflété dans la figure 7, en C.-B., règle générale, les frais de garde sont les mêmes pour les poupons et les bambins. À Iqaluit et Winnipeg, un même tarif s'applique à la catégorie des bambins et celle des enfants d'âge préscolaire, comme l'indique la figure 7. En d'autres termes, la figure 7 représente les frais de garde pour des enfants âgés de 18 mois à trois ans dans chaque ville.

Comme dans le cas des frais de garde pour poupons, les frais de garde pour bambins dans les villes québécoises de Montréal, Gatineau, Longueuil, Laval et Québec sont les moins élevés au Canada, compte tenu du régime de tarifs fixes et des subventions de fonctionnement. Viennent ensuite les villes de Winnipeg et de Charlottetown, ici aussi pour la même raison. Toutefois, leurs tarifs fixes sont quelque peu plus élevés que ceux du Québec. Regina est la ville où les frais de garde médians pour bambins sont les plus bas (à 675 \$) parmi les villes où les frais de garde suivent le cours du marché. À Saskatoon, le tarif est de 810 \$/mois. La Saskatchewan verse d'importantes subventions de fonctionnement pour soutenir ses fournisseurs de services de garde, qui sont presque tous à but non lucratif. Par contre, contrairement aux autres provinces qui subventionnent substantiellement le fonctionnement des services de garde, la Saskatchewan ne fixe pas les frais de garde à l'échelle provinciale. Cela étant, les frais de garde dans les deux villes de la Saskatchewan sondées sont inférieurs à ceux de nombreuses autres villes dont les frais de garde suivent le cours du marché. Par contre, ils demeurent plus élevés que dans les provinces qui appliquent un régime de frais de garde fixes. Comme nous l'avons souligné dans la section consacrée aux frais de garde pour poupons, plus de 50 % des garderies à Terre-Neuve-et-Labrador sont à tarifs fixes. Mais les frais de garde pour bambins à St. John's, à 33 \$/jour ou 716 \$/mois, ne sont pas aussi bas que dans d'autres provinces au régime de tarifs fixes (bien qu'ils aient été réduits à 25 \$/jour en 2021, après la tenue de notre sondage).

Au sommet de la fourchette, une fois de plus, on retrouve Toronto, où le tarif médian pour les bambins est de 1 557 \$/mois. Comme dans le cas des

FIGURE 7 Frais de garde médians pour bambins en 2020 (par mois)



frais de garde médians pour poupons, Toronto se trouve dans une catégorie à part, les frais de garde pour bambins y coûtant 200 \$ de plus par mois que dans la prochaine ville la plus dispendieuse, à savoir Richmond Hill. Les villes où les frais de garde sont légèrement plus bas qu'à Toronto, variant de 1 200 \$ à 1 300 \$ par mois, se trouvent aussi dans la GAT. Richmond en C.-B., une banlieue de Vancouver, se trouve aussi dans cette fourchette. Parmi les dix-sept villes où les tarifs pour bambins étaient supérieurs à 1 000 \$/mois, onze étaient en Ontario et quatre en Colombie-Britannique, et enfin Calgary et Iqaluit faisaient partie du lot.

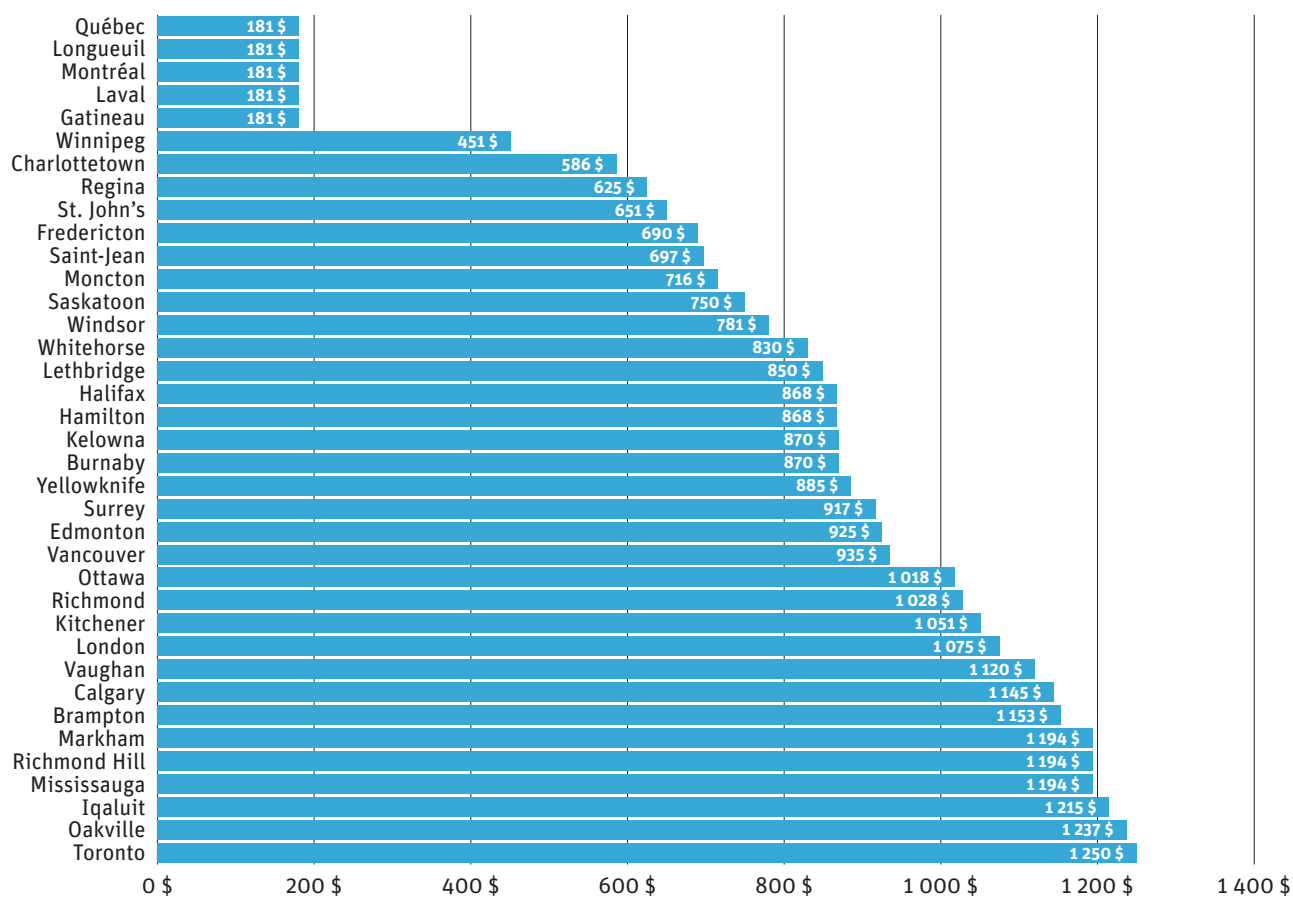
Frais de garde médians pour enfants d'âge préscolaire

Les enfants d'âge préscolaire sont les plus nombreux de nos trois groupes d'âge d'enfants. Cette catégorie regroupe les enfants âgés de deux ou trois ans jusqu'à l'âge scolaire, quoique ces âges varient sensiblement selon la province. En Ontario et en Nouvelle-Écosse, à titre d'exemple, presque tous les enfants âgés de quatre ans fréquentent la maternelle publique une grande partie de la journée. De plus, les frais de garde pour ce groupe d'âge ont tendance à être les moins élevés, car le ratio enfants-éducatrices prescrit est plus bas. Au Manitoba et au Nunavut, les tarifs pour bambins et enfants d'âge préscolaire sont habituellement les mêmes (tarifs utilisés pour la figure 8). À noter que les prématernelles ou les jardins d'enfants offrent généralement des services à temps partiel. Dans ce rapport, l'expression « âge préscolaire » s'applique aux enfants de ce groupe d'âge; les prématernelles et les jardins d'enfants ne font pas partie de notre sondage, car leurs services ne sont pas offerts à temps plein.

Comme pour les autres groupes d'âge, les frais de garde médians pour les enfants d'âge préscolaire dans les villes québécoises de Montréal, Gatineau, Longueuil, Laval et Québec sont les plus bas au pays. Une fois de plus, c'est en raison du régime de tarifs fixes et des subventions de fonctionnement du Québec en vertu desquels le tarif maximum au moment de notre sondage était de 8,35 \$/jour et de 181 \$/mois. Viennent ensuite les villes de Winnipeg et de Charlottetown où les tarifs pour enfants d'âge préscolaire sont respectivement de 451 \$/mois et 586 \$/mois. Ces villes se trouvent dans des provinces qui appliquent un régime de tarifs fixes et versent de subventions de fonctionnement, quoique leurs tarifs maximums soient plus élevés que ceux du Québec. Un système semblable existe à Terre-Neuve-et-Labrador bien que Regina fasse un peu mieux que St. John's. C'est cependant avant un changement introduit à T.-N.-L. en janvier 2021 selon lequel les frais de garde des garderies et des services de garde en milieu familial participants de St. John's pour un enfant d'âge préscolaire passeront de 30 \$/jour à l'automne 2020 à 25 \$/jour, ou 542 \$/mois, en 2021.

À l'extrémité la plus élevée de la fourchette, se retrouvent une fois de plus les services de garde de Toronto, qui sont les plus chers de toutes les villes, à 1 250 \$/mois. Toutefois, l'écart entre Toronto et les autres villes de la GAT est moins marqué que pour les autres groupes d'âge. En fait, il y a cinq autres villes qui se trouvent dans la tranche de 1 200 \$/mois. Ce qui comprend Iqaluit, à 1 215 \$/mois, illustrant à quel point les coûts élevés dans le Nord rivalisent avec ceux des villes ontariennes.

FIGURE 8 Frais de garde médians pour enfants d'âge préscolaire en 2020 (par mois)

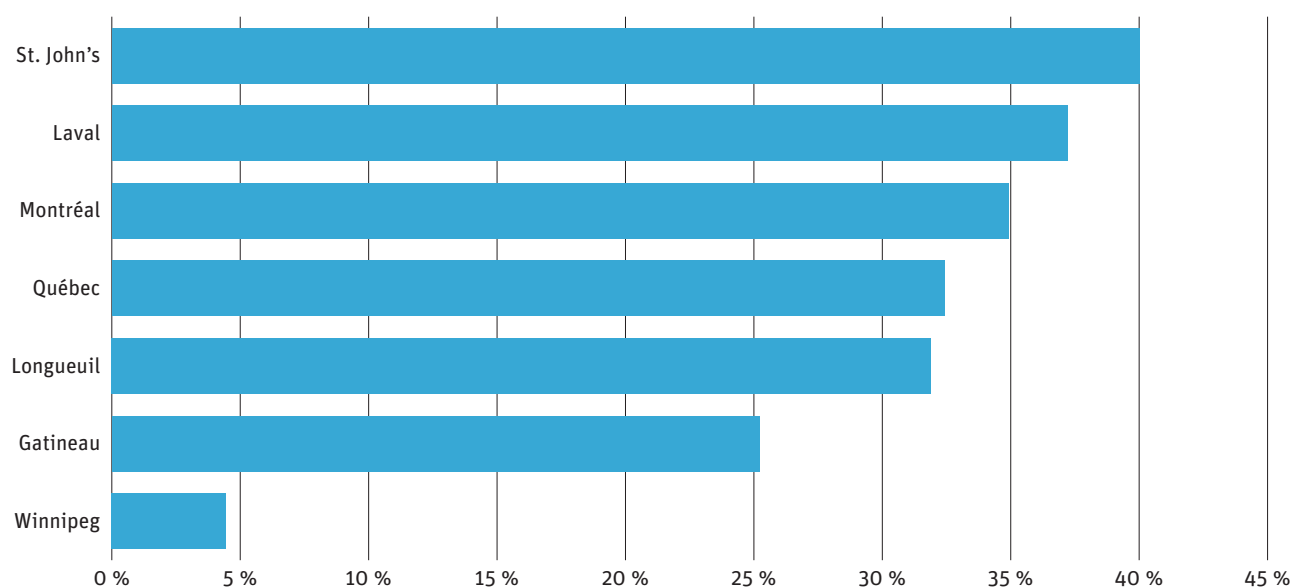


Frais de garde au prix courant dans les provinces à régime de frais de garde fixes

Comme mentionné précédemment, il y a quatre provinces où 50 % au moins des services de garde fonctionnent à l'intérieur d'un régime de tarifs fixes et de subventions de fonctionnement²⁰ : Québec, Manitoba, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador. Comme dans nos sondages antérieurs, nous avons séparé les données provenant des garderies commerciales (tarifs suivant les cours du marché) et des garderies à tarifs fixes dans les cinq villes du Québec ainsi qu'à Winnipeg et à St. John's.²¹

Comme on le voit dans la figure 9, le pourcentage de places dans le secteur commercial demeure inférieur à 50 % de l'ensemble des places dans chacune de ces villes. Cela étant, les frais de garde médians dans chacune des villes correspondent au tarif fixe, comme dans les figures 6 à 8. Toute-

FIGURE 9 Pourcentage de places au prix courant dans des provinces au régime de frais de garde fixes



fois, dans la plupart des villes à tarifs fixes, sauf à Winnipeg, une minorité non négligeable de places sont au prix courant. St. John's a la proportion la plus élevée de places au prix courant, soit 40 %. Ce n'est qu'en 2019, que plus de la moitié des places à St. John's ont migré vers le nouveau régime de tarifs fixes. Environ le tiers de toutes les places à Laval, Montréal, Québec et Longueuil suivent les cours du marché (secteur commercial); la proportion est moins grande à Gatineau, soit 25 %. Winnipeg a de loin le secteur commercial le moins développé; seulement 4 % des places sont au prix courant plutôt qu'au prix fixé par la province.

Frais de garde pour poupons au prix courant dans les provinces au régime de frais de garde fixes

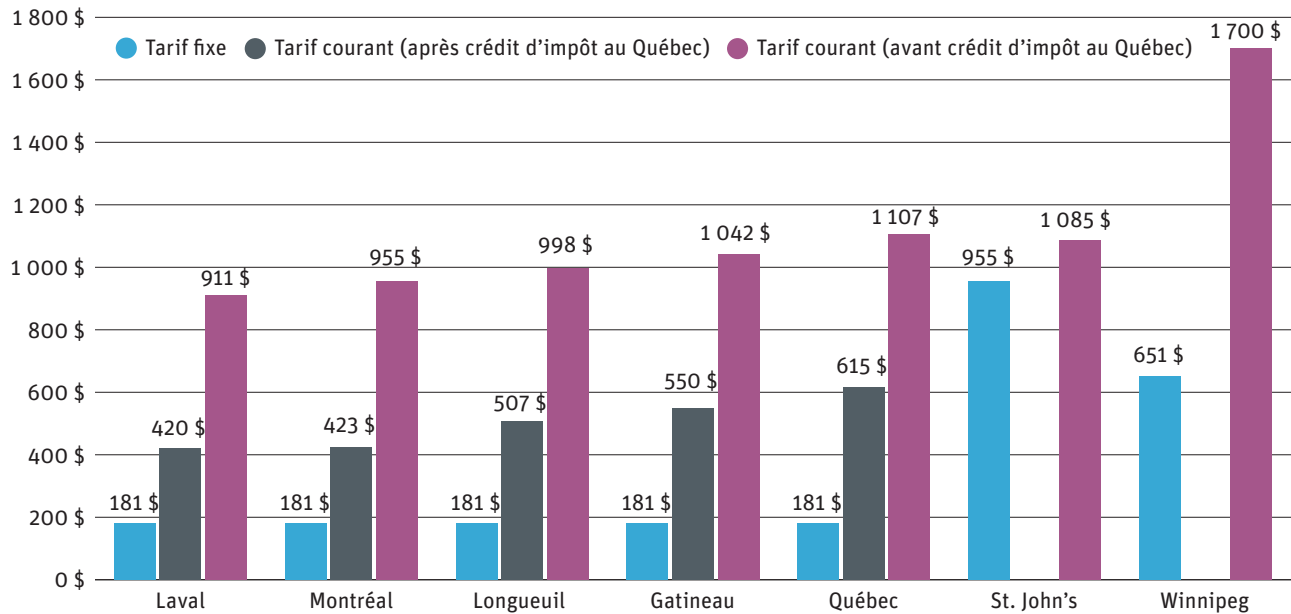
Lorsque les garderies ne sont pas subventionnées substantiellement, par défaut, leurs tarifs (au prix courant) sont élevés. Par exemple, les frais de garde pour poupons dans Winnipeg dans le secteur commercial sont de 1700 \$/mois, rivalisant ceux de Toronto. Les frais de garde pour poupons dans le secteur commercial à St. John's se situent au milieu de la fourchette des tarifs, à comparer aux autres villes canadiennes sondées. Dans le cas de St. John's, le tarif fixé par la province pour poupons de 955 \$/mois n'est

pas beaucoup inférieur à celui du marché (1 085 \$/mois), mais comme mentionné précédemment, le tarif fixe est plutôt élevé.

Le Québec est un endroit particulièrement intéressant pour faire la comparaison entre les CPE et garderies subventionnées à tarifs fixes et les garderies aux tarifs courants. Le Québec s'est doté d'un régime de financement à deux volets. Il a mis en place un programme de financement pour les services de garde de catégorie 1—soit les centres de la petite enfance (à but non lucratif) et un nombre relativement restreint de garderies à but lucratif subventionnées—et a lancé en 1995 un régime de frais de garde fixes à 5 \$ par jour. En 2020, le gouvernement provincial avait augmenté ce tarif à 8,35 \$/jour en 2019.²² (De 2014 à 2019, le Québec utilisait une échelle de frais de garde mobile). Au cours de cette période, les frais de garde pouvaient être aussi élevés que 21,95 \$/jour, en fonction du revenu familial. Le tarif fixe a été rétabli en 2019. En parallèle, à compter de 2009, le Québec a créé un deuxième programme de financement destiné aux garderies de catégorie 2. Le Québec a encouragé, au moyen d'un crédit d'impôt provincial remboursable, la croissance d'un réseau de garderies commerciales «non subventionnées» qui appliquent leurs propres tarifs en fonction des cours du marché. Les parents se font rembourser de 26 % à 75 % de leurs dépenses pour frais de garde admissibles selon leur niveau de revenu et les frais de garde payés. En fait, le gouvernement subventionne les parents au moyen d'un crédit d'impôt plutôt que les garderies. Plusieurs études soulignent de grandes disparités sur le plan de la qualité entre les services offerts par les CPE et ceux offerts dans les garderies commerciales.²³ De 2009 à 2019, ces garderies commerciales «à contribution non réduite» ont plus que décuplé. Elles comptent maintenant près de 70 000 places. En février 2021, le ministre de la Famille du Québec a annoncé que le Québec étudierait différentes façons de régler les problèmes causés par ce système de financement à deux volets. Il entend produire un Livre blanc sur le développement des services de garde.²⁴

Les tarifs au prix courant dans les garderies non subventionnées des villes du Québec se situeraient au milieu de la fourchette en général des villes canadiennes (figure 6), les tarifs pour poupons variant de 900 \$ à 1 100 \$ par mois. En incluant le crédit d'impôt remboursable, les frais de garde nets au prix courant diminuent d'environ la moitié. Toutefois, même à ce coût réduit, les parents dont les enfants fréquentent les garderies commerciales finissent par payer plusieurs fois plus cher que les parents d'enfants dans le régime des tarifs fixes. Cette disparité, comme l'illustre la fi-

FIGURE 10 Frais de garde médians pour poupons au prix courant et frais de garde fixes dans un certain nombre de villes, 2020 (par mois)



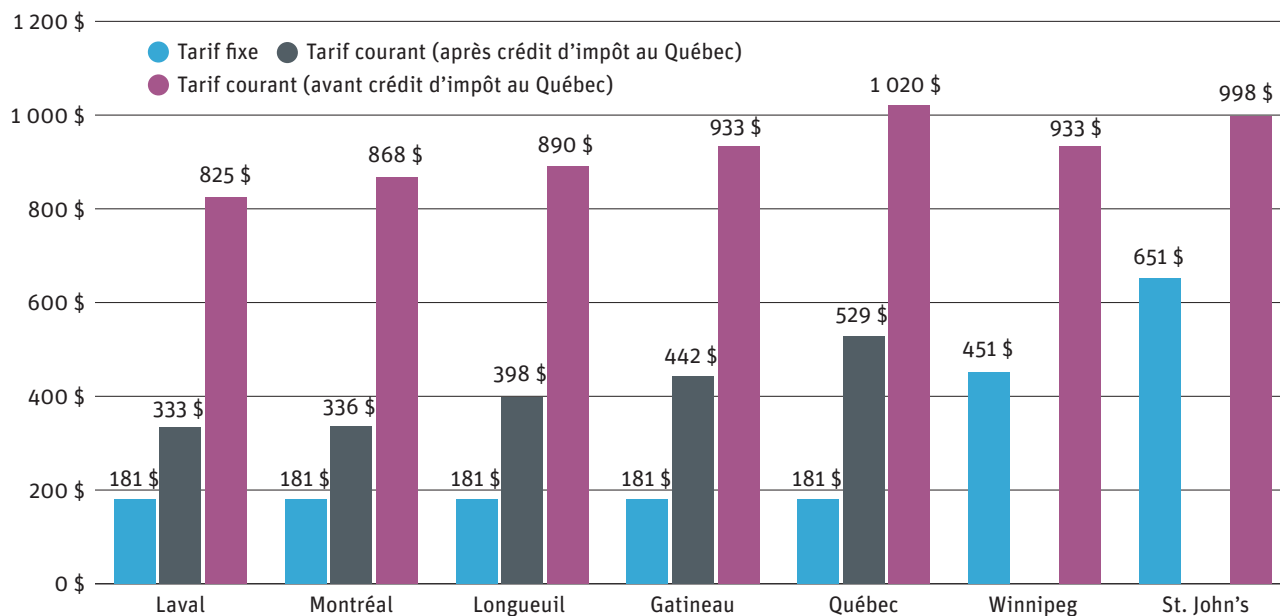
gure 9, touche de 25 % à 37 % des enfants confiées à des services de garde dans les grandes villes du Québec.

Dans le texte, les frais de garde pour bambins ne sont pas inclus, car au Québec, les frais de garde sont les mêmes pour les bambins et les enfants d'âge préscolaire; et à Winnipeg, il y a très peu de garderies à but lucratif. Mais, ces données sont présentées à l'annexe A.

Les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire au prix courant dans des villes à régime de frais de garde fixes

Comme dans le cas des frais de garde pour poupons, dans chacune des villes étudiées, sauf à Charlottetown, les frais de garde pour les enfants d'âge préscolaire au prix courant étaient beaucoup plus élevés que le tarif fixe provincial. Au Québec, c'est dans la ville de Québec que l'on a constaté l'écart le plus marqué entre les tarifs au prix courant et le tarif fixe pour les enfants d'âge préscolaire. Comme dans le cas des tarifs pour poupons, le crédit d'impôt remboursable au Québec diminue d'environ la moitié les coûts

FIGURE 11 Frais de garde médians au prix courant pour les enfants d'âge préscolaire et frais de garde fixes dans un certain nombre de villes, 2020 (par mois)



pour les parents. Néanmoins, malgré le crédit d'impôt, les frais de garde au prix courant pour les enfants d'âge préscolaire dans la ville de Québec sont trois fois plus élevés que les frais de garde dans le régime des tarifs fixes, comme on peut le voir dans la figure 10.

Les frais de garde au prix courant pour les enfants d'âge préscolaire à St. John's, à près de 1 000 \$/mois, étaient considérablement plus élevés que le tarif fixe de 651 \$/mois. Cette disparité s'est accrue en 2021 suivant l'instauration d'un nouveau tarif fixe, qui est passé à 543 \$ par mois ou 25 \$/jour.

Variation des frais de garde de 2019 à 2020

Comme il est mentionné précédemment, beaucoup de fournisseurs de services de garde ont indiqué ne pas avoir augmenté leurs frais de garde en raison de la COVID-19, mais les avoir augmentés pour d'autres raisons. La figure 12 présente la variation des frais de garde médians par mois pour les enfants d'âge préscolaire de 2019 à 2020. Elle comprend les frais de garde au prix courant dans les villes à régime de tarifs fixes en plus des frais de garde fixes médians dans la ville. Ainsi le lecteur peut constater la variation

des frais de garde médians pour l'ensemble de la ville et la variation des tarifs qui suivent les cours du marché.

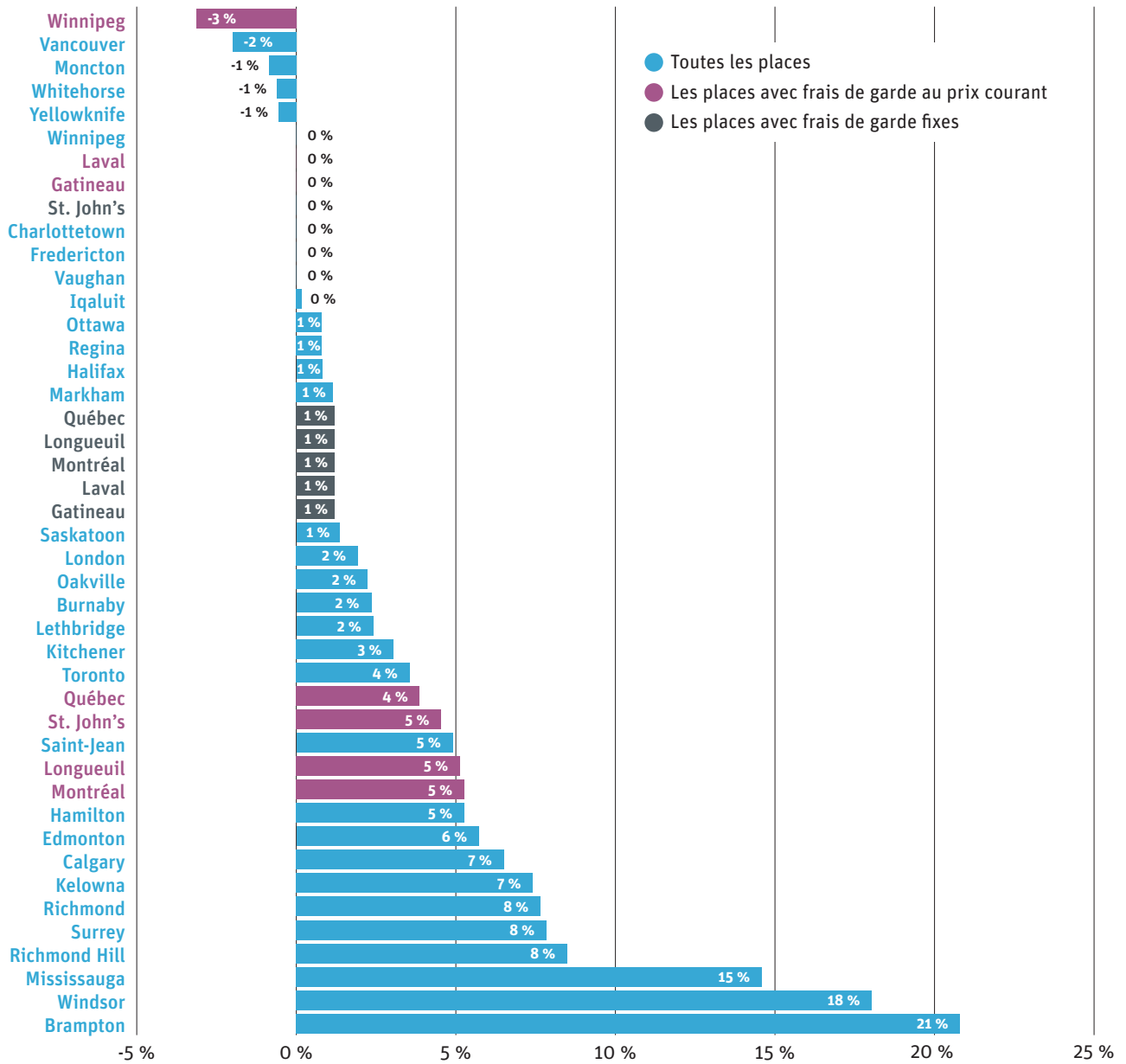
En général, les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire n'ont pas varié considérablement durant l'épidémie à comparer à ce qu'ils étaient avant. Sur les 44 points de données, 26 ont fluctué de $\pm 2\%$ au cours de la dernière année. Les tarifs au prix courant à Winnipeg ont chuté d'un peu plus de 2 % quoique, comme il est mentionné précédemment, les places en garderies commerciales ne représentent qu'une très faible proportion de l'ensemble des places dans la ville.

Les hausses des frais de garde les plus considérables étaient à Brampton, Windsor et Mississauga. En 2019, dans chacune de ces villes ontariennes, la municipalité avait instauré un programme pour réduire les frais de garde d'un montant fixe par jour par enfant. Ces programmes ont été en vigueur dans un certain nombre de villes en Ontario en 2018 et 2019²⁵ et ils étaient financés, dans certains cas, par des fonds fédéraux obtenus en vertu de l'entente bilatérale Canada-Ontario. La province transférait les fonds fédéraux aux municipalités. Toutefois, en 2020, ces trois programmes sont arrivés à échéance, de sorte que les frais de garde ont augmenté en flèche, comme l'illustre la figure 12. Le coût d'une place pour un enfant d'âge préscolaire à Windsor a augmenté de 6 \$/jour ou de 130 \$/mois, tandis qu'à Mississauga et à Brampton, les parents ont dû payer 12 \$ de plus par jour, soit 260 \$ de plus par mois.

La réduction des frais de garde de 2 \$ par jour pour les enfants d'âge préscolaire à Kitchener a également été annulée, mais la perte de cette somme moins importante a eu moins de conséquences, entraînant une hausse des frais de garde de 3 % de 2019 à 2020. Hamilton avait également un programme de réduction des frais de garde, mais la ville l'a conservé en 2020, évitant ainsi la montée en flèche des frais de garde survenue dans la cité de l'acier.

Les hausses des frais de garde depuis 2019 sont également manifestes dans plusieurs villes de la Colombie-Britannique, et ce, malgré le programme provincial de réduction des frais de garde. Les frais de garde à Vancouver ont diminué de 19 \$/mois, tandis qu'ils ont augmenté de 20 \$/mois à Burnaby. Les variations les plus importantes sont survenues à Kelowna, Surrey et Richmond, des villes où les tarifs ont augmenté de 60 \$ à 73 \$ par mois. Ces tarifs comprennent la réduction de 100 \$/mois par enfant d'âge préscolaire fréquentant une garderie et de 60 \$/mois pour un enfant d'âge préscolaire en garde familiale. Les montants accordés pour réduire les frais de garde n'ont pas été augmentés depuis leur mise en œuvre en 2019 et le fait de participer au Programme de réduction des frais de garde n'oblige pas né-

FIGURE 12 Variation des frais de garde médians pour enfants d'âge préscolaire, 2019 et 2020



cessairement de plafonner les frais de garde—il s’agit uniquement d’une réduction sur les frais de garde existants. Toutefois, on prévoit imposer aux fournisseurs de services de garde qui participent au programme de limiter la hausse de frais de garde permise d’une année à l’autre. En 2021, le gouvernement provincial a annoncé qu’il plafonnera directement les frais de garde des garderies et des services de garde en milieu familial nouvellement ouverts afin de réduire l’augmentation des frais de garde médians.²⁶

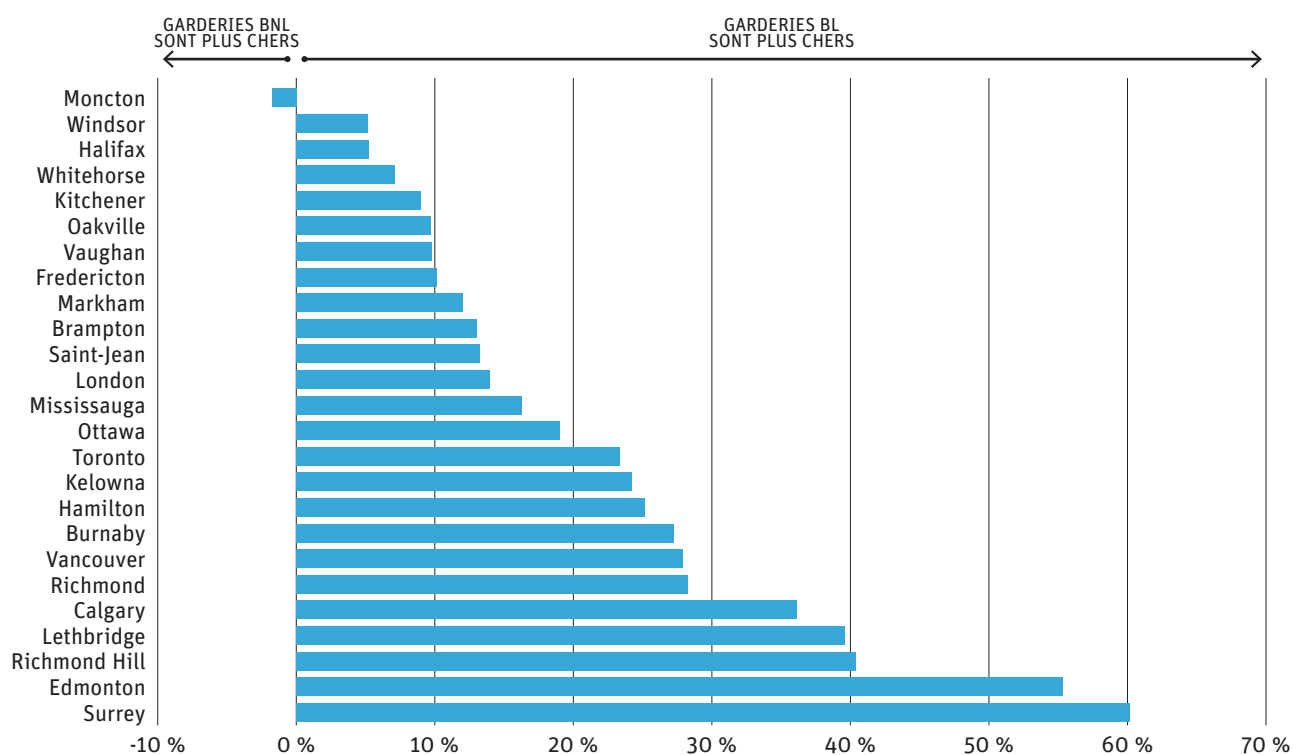
Les frais de garde ont augmenté à Edmonton et à Calgary depuis l’an passé. Depuis 2017, dans environ 10 % des garderies d’Alberta, les tarifs étaient plafonnés à 25 \$ par jour. En 2019, 122 garderies dans la province ont participé à un projet pilote de places à 25 \$ par jour. En juin 2020, le gouvernement provincial a retiré son soutien à vingt-deux d’entre elles, ce qui les a obligées à appliquer les tarifs courants du marché.²⁷ Il s’agit vraisemblablement d’un des facteurs qui poussent à la hausse les frais de garde médians dans ces deux villes d’Alberta. Aussi, l’aide financière versée aux familles à faible revenu a augmenté en août 2020 et l’expérience démontre qu’à moins de contrôler les frais de garde, les fournisseurs de services augmentent souvent leurs tarifs quand le niveau des subventions augmente. Il est important de souligner que notre sondage s’est déroulé avant la fin du projet pilote de places à 25 \$ par jour, le 31 mars 2021. On s’attend à ce qu’avec la fin du financement de fonctionnement accordé aux cent garderies qui restent, les frais de garde médians augmenteront encore plus en 2021 en Alberta.

Dans l’ensemble, les frais de garde dans quatorze villes ont augmenté de 5 % à 21 % depuis 2019. Parmi ces villes, cinq étaient en Ontario, trois en Colombie-Britannique, deux en Alberta et une au Nouveau-Brunswick. Les tarifs des garderies commerciales à Montréal, Longueuil et à St. John’s ont également augmenté considérablement.

Tarifs des garderies BL et des garderies BNL

Dans presque toutes les villes au Canada, en ce qui concerne les frais de garde pour enfants d’âge préscolaire, les tarifs des garderies à but non lucratif (BNL) sont plus bas que ceux des garderies BL, comme on le voit dans la figure 13. Ce constat est similaire aux résultats du sondage de l’an dernier sur les frais de garde en 2019. Il n’y a qu’à Moncton que les frais de garde pour enfants d’âge préscolaire étaient plus élevés de 2 % dans le secteur à but non lucratif. Dans toutes les autres villes, les frais de garde dans le secteur commercial étaient plus élevés. L’écart le plus marqué est à Surrey, une

FIGURE 13 Les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire—garderies BL et BNL—2020²⁹



banlieue de Vancouver, où les tarifs des garderies BL sont 60 % plus élevés que ceux des garderies BNL. En Colombie-Britannique, les subventions accordées aux garderies BL et BNL sont équivalentes²⁸, comme en Ontario et dans presque toutes les provinces, à l'exception du Manitoba, de la Saskatchewan et du Québec, dont nous avons déjà décrit les régimes de financement.

L'écart est également marqué dans les villes de Calgary, Edmonton et Lethbridge en Alberta où les tarifs des garderies BL sont de 36 % à 55 % plus élevés que ceux des garderies BNL. Une partie de la différence en Alberta s'explique par le fait que seuls les fournisseurs de services de garde BNL, qui représentent actuellement environ 10 % de toutes les places, pouvaient participer au projet pilote de places à 25 \$ par jour. Les cent garderies qui recevaient encore du financement opérationnel au moment de notre sondage ont sans doute fait baisser la médiane des frais de garde des garderies BNL.

Dans certains secteurs de l'économie, la concurrence entre les acteurs d'un secteur peut faire baisser les prix, mais ce phénomène ne se produit pas dans le secteur des services de garde à l'enfance, et la chose est bien

documentée. La recherche démontre que les garderies commerciales pour assurer leur rentabilité ont tendance à sabrer les coûts reliés à la qualité, comme les salaires et qualifications du personnel et le respect des règlements, mais que les tarifs élevés sont une source importante pour assurer les bénéfices recherchés dans une entreprise à but lucratif.

Conclusion

NOTRE SONDAGE ANNUEL sur les frais de garde dans les services de garde réglementés s'est déroulé cette année durant la pandémie de COVID-19. Dans cette année atypique, nous avons ajouté au sondage une série de questions afin de comprendre certaines des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les services de garde réglementés. La combinaison de ces deux volets de recherche, les frais de garde et les répercussions de la COVID-19, nous donne non seulement des données uniques sur les services de garde réglementés durant la pandémie, mais également des renseignements sur la situation des services éducatifs et de garde à l'enfance au Canada et les difficultés auxquelles font face les parents.

Le sondage indique que les frais de garde des parents dans la plupart des villes canadiennes demeurent extrêmement élevés, terriblement élevés dans certaines villes, surtout pour les parents qui ont deux enfants, sans parler de trois. Les frais de garde sont plus bas dans les provinces qui ont un régime de tarifs fixes et qui plafonnent les tarifs, mais même alors, les frais de garde ne sont pas nécessairement abordables pour de nombreux parents. Comme nos sondages des années précédentes l'ont révélé, les frais de garde les moins élevés sont dans les provinces qui subventionnent substantiellement le fonctionnement des services de garde et qui, par la suite, fixent et plafonnent les tarifs.

En dépit de la pandémie, les frais de garde médians pour les enfants d'âge préscolaire ont augmenté dans la plupart des villes sondées, quoique les répondants aient indiqué pour la plupart que les hausses n'étaient pas

spécifiquement attribuables à la COVID-19. Les frais de garde ont baissé légèrement (de moins de 2 %) dans une minorité de villes. D'autre part, les tarifs médians dans seize villes ont augmenté d'au moins 4 %. À l'extrémité la plus élevée de la fourchette, nous avons constaté des hausses de frais de garde médians de 15 %, 18 % et 21 % dans trois villes ontariennes, de 6 % à Calgary et de 7 % à Edmonton. Il est à souligner que les hausses des frais de garde dans ces villes de l'Ontario et de l'Alberta ont vraisemblablement été causées par l'abolition de programmes provinciaux visant à rendre les services de garde plus abordables. Soulignons également que dans trois villes en Colombie-Britannique, Surrey, Richmond et Kelowna, les frais de garde ont augmenté de 7 % et de 8 % en dépit d'un programme provincial de réduction des frais de garde. Par contre les frais de garde n'ont pas augmenté à Vancouver. Les villes de Surrey et de Richmond en C.-B. présentent la plus grande proportion de garderies commerciales de la province, tandis que Vancouver en compte très peu.³⁰

Le sondage a également démontré que les frais de garde en général, sauf dans la ville de Moncton au Nouveau-Brunswick, étaient plus élevés dans le secteur commercial (BL). Les frais de garde dans les garderies BL étaient jusqu'à 60 % plus élevés que dans les garderies BNL à Surrey en C.-B. Dans neuf des 25 villes compilant des données³¹ pour cette analyse, les frais de garde des garderies BL étaient au moins 25 % plus élevés que ceux des garderies BNL; toutes ces villes étaient dans des provinces et des territoires qui subventionnent de façon équivalente le secteur à but lucratif et le secteur à but non lucratif. Ce constat n'a pas changé depuis le sondage de l'an dernier et il se maintient durant cette année atypique de la pandémie.

Le sondage révèle une baisse considérable des inscriptions dans la plupart des villes avant la deuxième vague de la pandémie et les fermetures des milieux de travail au début de l'hiver 2021. La baisse des inscriptions est causée par plusieurs facteurs qui ne sont pas l'objet du présent sondage. Ces facteurs comprennent la difficulté des garderies de recruter et de retenir du personnel, nous dit-on, et un amalgame d'éléments reliés aux parents, comme la perte d'emploi, les craintes pour la santé et la sécurité de la famille, le travail à la maison, le retrait des enfants du service de garde afin d'éviter de payer des frais de garde élevés qui grugent une partie très importante du revenu familial réduit en période de COVID-19. Les données démontrent clairement que les frais de garde élevés sont un facteur déterminant dans la décision des parents de cesser d'utiliser un service de garde. La situation au Québec illustre très bien la chose. Les CPE et garderies qui reçoivent des subventions de fonctionnement et dont les tarifs sont peu éle-

vés connaissent une faible, sinon aucune diminution de leurs inscriptions, tandis que les garderies commerciales subventionnées sous forme de crédits d'impôt connaissent des baisses d'inscriptions substantielles. On s'attend à ce que ce problème perdure sachant que le revenu de beaucoup de ménages, surtout le revenu des mères, a diminué à cause de la COVID.

Le sondage suggère également une corrélation entre certains des problèmes auxquels font face les familles en lien avec la pandémie et les répercussions de la pandémie sur les services de garde. Une analyse de la corrélation entre la variation des inscriptions et le chômage (un marqueur de ce que les familles vivent en cette période) indique une corrélation plutôt convaincante de $-0,64$ (sur une échelle de 1 à -1). Ceci démontre qu'à mesure qu'augmente le chômage dans une ville, les inscriptions dans les services de garde diminuent. Lorsque les parents ne travaillent pas, ils sont moins susceptibles d'envoyer leur enfant à la garderie surtout si, comme nous l'indiquent les données, celle-ci leur coûte cher. La montée du chômage causée par la COVID-19 a donc un effet sur les services de garde qui dépendent lourdement des frais de garde pour leur fonctionnement.

Les données entourant la baisse des inscriptions soulèvent des inquiétudes pour l'avenir des services de garde. La pandémie a précarisé les services de garde réglementés plus qu'ils ne l'étaient dans le passé. Les politiques de financement en vertu desquelles les services de garde réglementés doivent se financer à même les frais de garde ont exacerbé de deux façons une situation déjà précaire : les inscriptions ont le plus diminué là où les frais de garde sont les plus élevés et les services de garde, dont le fonctionnement dépend lourdement des frais de garde, accusent une baisse considérable de leurs recettes à cause de la baisse d'inscriptions, ce qui compromet leurs activités régulières.

Une fois la pandémie enfin terminée, les parents auront besoin et voudront des services de garde pour leurs enfants, mais beaucoup de places auront disparu à cause des fermetures. Ce qui aura une incidence bien réelle sur la reprise économique, surtout pour les femmes désireuses de retourner au travail à temps plein. La relance du Canada dépendra de la capacité des femmes, y compris celles qui ont de jeunes enfants, de contribuer à la prospérité future.

Le gouvernement fédéral indique considérer les services de garde comme une de ses priorités dans l'enveloppe de 70 à 100 milliards de dollars qu'il dépensera dans les trois prochaines années pour rebâtir l'économie du pays. Toutefois, la pandémie n'est pas terminée pour le secteur des services de garde et les plans visant à développer des réseaux de services

de garde abordables, accessibles et de qualité élevée doivent à la fois comprendre des mesures qui permettront de bâtir un système durable de services de garde après la pandémie et d'assurer que les services existent pour prendre appui sur eux. La baisse des inscriptions risque véritablement de compromettre à long terme les services de garde et de causer du tort bien réel à la main-d'œuvre du secteur.

Le présent sondage continue de démontrer que les familles partout au pays ont clairement besoin de services de garde fiables et abordables. Les données sur les inscriptions en période de COVID illustrent que dépendre des frais de garde pour financer ce qui devrait être un système fiable et durable de services de garde de qualité pour soutenir les familles en périodes de hauts et de bas ne fonctionne pas.

Les données de cette année exceptionnelle sont conformes aux autres données de nos sondages antérieurs entourant l'effet des politiques publiques sur les frais de garde : subventionner les opérations des services de garde et établir des tarifs fixes à l'échelle de la province, comme on le fait au Québec pour les CPE et garderies de catégorie 1 et maintenant, à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Manitoba, constitue le meilleur moyen de stabiliser les frais de garde et de les rendre plus abordables. Étendre ce modèle et l'améliorer est la base sur laquelle on doit bâtir les réseaux de services de garde à l'avenir.

Annexe

Méthodologie et données en détail

À LA BASE, ceci est un sondage téléphonique mené auprès de garderies, de centres de la petite enfance, de responsables de garde en milieu familial et d'agences de services de garde en milieu familial entre le 22 septembre et le 13 novembre 2020. Des échanges électroniques ont eu lieu sur demande. Lorsque nous n'avons pas pu joindre les fournisseurs de services de garde, nous avons pris les tarifs affichés dans leurs sites Web.

Ce sondage vise à déterminer les frais de garde médians que peuvent s'attendre à payer les parents de la classe moyenne. Toutes les provinces, sauf le Québec, ont une forme quelconque d'aide financière destinée à certaines familles et établie en fonction du revenu. Les frais de garde indiqués ne tiennent pas compte de ces subventions étant donné qu'elles varient en fonction du revenu familial. Le gouvernement fédéral et quelques provinces donnent accès à des crédits d'impôt pour frais de garde, le crédit d'impôt du Québec se démarquant à cet égard. Règle générale, ces crédits d'impôt ne sont pas inclus, mais celui du Québec est sommairement abordé. Des mesures pour « réduire d'un certain montant les frais de garde » ont été mises en place en C.-B. et dans certaines villes ontariennes. Ces réductions de frais de garde sont incluses puisqu'elles réduisent directement le montant que les parents doivent payer au départ.

Un certain nombre de présuppositions sont nécessaires pour simuler les frais de garde au prix courant que devraient payer les parents au Québec,

y compris le crédit d'impôt pour frais de garde du Québec. Pour déterminer le remboursement que procurerait le crédit d'impôt à un parent, il faut connaître le revenu familial et ce que le parent paie en frais de garde. Aux fins de ce rapport, le revenu familial utilisé correspond au revenu médian d'une famille avec au moins un enfant âgé de moins de cinq ans dans la ville en question. Puis, pour chacune des garderies à but lucratif, le calcul du crédit d'impôt se fait en fonction des frais de garde pour poupons et pour bambins/enfants d'âge préscolaire dans la garderie en question, ainsi qu'en fonction du revenu médian d'une famille avec jeunes enfants dans la ville en question. Les frais de garde résultants, après avoir inclus le crédit d'impôt, sont alors ajoutés à tous les autres frais de garde rajustés pour créer un tarif commercial médian, après crédit d'impôt, dans la ville en question. C'est ce tarif médian qui est présenté dans les figures 10 et 11.

Les frais de garde médians dans une ville sont pondérés en fonction de la capacité d'accueil autorisée. Lorsqu'on ne connaît pas la capacité d'accueil autorisée, les inscriptions sont utilisées. En d'autres termes, les grandes garderies qui ont un grand nombre de places auront plus d'impact sur la médiane qu'un petit service de garde en milieu familial qui ne compte que quelques places. Seules les places offertes à temps plein et sur une semaine complète sont incluses. Aucun tarif à temps partiel n'est inclus. Les services qui sont fréquentés par des enfants d'âge scolaire en parascolaire, par exemple, sont exclus.

Les frais de garde sont établis en fonction de diverses périodes, notamment sur une base quotidienne, hebdomadaire, bihebdomadaire, mensuelle, année scolaire et annuelle. Aux fins du présent rapport, tous les frais de garde ont été convertis en montants mensuels—soit en fonction d'une moyenne présumée de 21,7 jours par mois ou de 260 jours par année.

TABLEAU 1 Données détaillées sur les frais de garde mensuels (2020)

Nom de la ville	Province	Tous les frais de garde (médian)			Tarifs en garderie (médian)			Tarifs en garde familiale (médian)		
		Poupons	Bambins	Enfants d'âge préscolaire	Poupons	Bambins	Enfants d'âge préscolaire	Poupons	Bambins	Enfants d'âge préscolaire
Vancouver	Colombie-Britannique	1 165 \$		935 \$	1 110 \$		910 \$	1 300 \$		1 190 \$
Richmond	Colombie-Britannique	1 300 \$		1 028 \$	1 350 \$		1 028 \$	1 200 \$		950 \$
Burnaby	Colombie-Britannique	1 000 \$		870 \$	950 \$		870 \$	1 000 \$		910 \$
Surrey	Colombie-Britannique	1 050 \$		917 \$	1 150 \$		1 050 \$	900 \$		830 \$
Kelowna	Colombie-Britannique	925 \$		870 \$	958 \$		870 \$	836 \$		800 \$
Calgary	Alberta	1 300 \$	1 250 \$	1 145 \$	1 435 \$	1 295 \$	1 198 \$	1 000 \$	900 \$	900 \$
Edmonton	Alberta	1 050 \$	950 \$	925 \$	1 100 \$	975 \$	940 \$	885 \$	790 \$	885 \$
Lethbridge	Alberta	815 \$	900 \$	850 \$	1 055 \$	1 030 \$	850 \$	815 \$	816 \$	715 \$
Saskatoon	Saskatchewan	900 \$	810 \$	750 \$	995 \$	810 \$	750 \$	850 \$	800 \$	720 \$
Regina	Saskatchewan	850 \$	675 \$	625 \$	852 \$	675 \$	625 \$	775 \$	700 \$	650 \$
Winnipeg	Manitoba	651 \$		451 \$	651 \$		451 \$			
Windsor	Ontario	998 \$	868 \$	781 \$	998 \$	868 \$	781 \$	868 \$	857 \$	738 \$
London	Ontario	1 265 \$	1 191 \$	1 075 \$	1 265 \$	1 191 \$	1 075 \$	955 \$	944 \$	955 \$
Kitchener	Ontario	1 389 \$	1 149 \$	1 051 \$	1 641 \$	1 248 \$	1 051 \$	1 253 \$	932 \$	886 \$
Hamilton	Ontario	1 153 \$	1 027 \$	868 \$	1 411 \$	1 027 \$	856 \$	1 063 \$	1 153 \$	1 007 \$
Brampton	Ontario	1 549 \$	1 269 \$	1 153 \$	1 615 \$	1 284 \$	1 167 \$	890 \$	890 \$	781 \$
Mississauga	Ontario	1 606 \$	1 284 \$	1 194 \$	1 669 \$	1 318 \$	1 204 \$	1 042 \$	1 042 \$	1 042 \$
Oakville	Ontario	1 454 \$	1 280 \$	1 237 \$	1 584 \$	1 315 \$	1 237 \$	1 042 \$	998 \$	966 \$
Richmond Hill	Ontario	1 576 \$	1 327 \$	1 194 \$	1 650 \$	1 350 \$	1 230 \$	1 020 \$	1 020 \$	987 \$
Vaughan	Ontario	1 475 \$	1 250 \$	1 120 \$	1 500 \$	1 275 \$	1 120 \$	1 085 \$	1 085 \$	933 \$
Toronto	Ontario	1 866 \$	1 578 \$	1 250 \$	1 986 \$	1 710 \$	1 299 \$	1 091 \$	1 091 \$	989 \$
Markham	Ontario	1 460 \$	1 300 \$	1 194 \$	1 476 \$	1 324 \$	1 194 \$	1 161 \$	781 \$	1 194 \$
Ottawa	Ontario	998 \$	1 140 \$	1 018 \$	1 606 \$	1 350 \$	1 044 \$	998 \$	970 \$	970 \$
Gatineau	Québec		181 \$							
Laval	Québec		181 \$							
Montréal	Québec		181 \$							
Longueuil	Québec		181 \$							
Québec	Québec		181 \$							
Iqaluit	Nunavut	1 411 \$		1 215 \$	1 302 \$		1 215 \$	1 411 \$		1 411 \$
Yellowknife	Territoires du Nord-Ouest	1 015 \$	990 \$	885 \$	1 015 \$	910 \$	838 \$	1 085 \$	1 042 \$	1 085 \$
Whitehorse	Yukon	925 \$	850 \$	830 \$	925 \$	850 \$	830 \$	900 \$	750 \$	700 \$
Saint-Jean	Nouveau-Brunswick	868 \$	716 \$	697 \$	868 \$	716 \$	697 \$	803 \$	760 \$	716 \$
Moncton	Nouveau-Brunswick	856 \$	716 \$	716 \$	856 \$	716 \$	716 \$	738 \$	738 \$	682 \$
Fredericton	Nouveau-Brunswick	835 \$	716 \$	690 \$	835 \$	716 \$	690 \$	825 \$	760 \$	705 \$
Halifax	Nouvelle-Écosse	957 \$	853 \$	868 \$	996 \$	879 \$	879 \$	868 \$	814 \$	760 \$
Charlottetown	Île-du-Prince-Édouard	738 \$	608 \$	586 \$	738 \$	608 \$	586 \$			
St. John's	Terre-Neuve-et-Labrador	955 \$	716 \$	651 \$	955 \$	716 \$	651 \$			

Seules les garderies avec frais de garde au prix courant

Gatineau	Québec	1 042 \$		933 \$						
Laval	Québec	911 \$		825 \$						
Montréal	Québec	955 \$		868 \$						
Longueuil	Québec	998 \$		890 \$						
Québec	Québec	1 107 \$		1 020 \$						
Winnipeg	Manitoba	1 700 \$	1 181 \$	933 \$						
St. John's	Terre-Neuve-et-Labrador	1 085 \$	933 \$	998 \$						

TABLEAU 2 Résultats détaillés reliés à la COVID-19 (2020)

Nom de la ville	Province	Variation des inscriptions	% de variation des inscriptions	% de garderies accueillant des pouspons	% de garderies accueillant des bambins	% de garderies accueillant des enfants d'âge scolaire	% de garderies ayant augmenté leurs frais de garde en raison de la COVID
Vancouver	Colombie-Britannique	-826	-13 %		24 %	35 %	0 %
Richmond	Colombie-Britannique	-1 396	-32 %		62 %	70 %	0 %
Burnaby	Colombie-Britannique	-599	-20 %		30 %	55 %	2 %
Surrey	Colombie-Britannique	-1 585	-23 %		52 %	57 %	0 %
Kelowna	Colombie-Britannique	-243	-15 %		33 %	51 %	5 %
Calgary	Alberta	-6 962	-31 %	71 %	75 %	76 %	4 %
Edmonton	Alberta	-10 279	-43 %	83 %	89 %	88 %	6 %
Lethbridge	Alberta	-410	-20 %	57 %	61 %	67 %	0 %
Saskatoon	Saskatchewan	-758	-27 %	71 %	56 %	58 %	4 %
Regina	Saskatchewan	-865	-24 %	52 %	69 %	63 %	4 %
Winnipeg	Manitoba	-3 932	-20 %	19 %	29 %	38 %	0 %
Windsor	Ontario	-1 856	-52 %	76 %	90 %	94 %	0 %
London	Ontario	-1 740	-33 %	68 %	66 %	78 %	2 %
Kitchener	Ontario	-630	-27 %	30 %	67 %	64 %	4 %
Hamilton	Ontario	-1 956	-34 %	57 %	65 %	76 %	7 %
Brampton	Ontario	-3 368	-50 %	91 %	95 %	93 %	7 %
Mississauga	Ontario	-4 759	-48 %	81 %	81 %	85 %	4 %
Oakville	Ontario	-1 918	-42 %	79 %	70 %	73 %	10 %
Richmond Hill	Ontario	-1 996	-54 %	75 %	90 %	94 %	0 %
Vaughan	Ontario	-3 512	-50 %	91 %	86 %	90 %	6 %
Toronto	Ontario	-21 571	-45 %	73 %	82 %	76 %	1 %
Markham	Ontario	-3 592	-60 %	100 %	82 %	96 %	2 %
Ottawa	Ontario	-6 659	-35 %	67 %	76 %	75 %	0 %
Gatineau	Québec	-139	-3 %	2 %		0 %	0 %
Laval	Québec	-29	-0 %	2 %		18 %	0 %
Montréal	Québec	-2 396	-5 %	13 %		34 %	0 %
Longueuil	Québec	-46	-1 %	2 %		5 %	0 %
Québec	Québec	15	0 %	3 %		7 %	0 %
Iqaluit	Nunavut	-89	-31 %	25 %		33 %	0 %
Yellowknife	Territoires du Nord-Ouest	-40	-11 %	0 %	0 %	25 %	0 %
Whitehorse	Yukon	-199	-17 %	43 %	43 %	50 %	0 %
Saint-Jean	Nouveau-Brunswick	-342	-21 %	18 %	56 %	68 %	8 %
Moncton	Nouveau-Brunswick	-440	-21 %	48 %	63 %	75 %	3 %
Fredericton	Nouveau-Brunswick	-276	-13 %	15 %	45 %	65 %	0 %
Halifax	Nouvelle-Écosse	-826	-23 %	56 %	68 %	64 %	4 %
Charlottetown	Île-du-Prince-Édouard	-49	-20 %	23 %	27 %	63 %	0 %
St. John's	Terre-Neuve-et-Labrador	-123	-12 %	22 %	30 %	40 %	0 %

Seules les garderies avec frais de garde au prix courant

Gatineau	Québec	-431	-17 %	40 %	50 %	62 %	14 %
Laval	Québec	-1 848	-30 %	88 %	88 %	83 %	12 %
Montréal	Québec	-8 653	-31 %	71 %	85 %	81 %	9 %
Longueuil	Québec	-641	-20 %	62 %	71 %	75 %	14 %
Québec	Québec	-274	-5 %	11 %	29 %	31 %	25 %
Winnipeg	Manitoba	-207	-27 %	57 %	71 %	43 %	0 %
St. John's	Terre-Neuve-et-Labrador	-81	-10 %	50 %	29 %	63 %	13 %

TABLEAU 3 Méthodologie du sondage par ville

Nom de la ville	Province	% de places agréées sondées	Méthodologie du sondage
Vancouver	Colombie-Britannique		Un échantillon de garderies et de services de garde en milieu familial sélectionnés au hasard ont été appelés
Richmond	Colombie-Britannique		Un échantillon de garderies sélectionnées au hasard et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés
Burnaby	Colombie-Britannique	72 %	Toutes les garderies et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés
Surrey	Colombie-Britannique		Un échantillon de garderies et de services de garde en milieu familial sélectionnés au hasard ont été appelés
Kelowna	Colombie-Britannique	66 %	Toutes les garderies et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés. Le nombre précis de places est inconnu; le pourcentage du sondage correspond au pourcentage de garderies et des services de garde en milieu familial contactés avec succès.
Calgary	Alberta		Un échantillon de garderies sélectionnées au hasard et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés
Edmonton	Alberta		Un échantillon de garderies sélectionnées au hasard et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés
Lethbridge	Alberta	63 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Saskatoon	Saskatchewan	74 %	Toutes les garderies et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés. Le nombre précis de places est inconnu; le pourcentage du sondage correspond au pourcentage de garderies contactées avec succès.
Regina	Saskatchewan	81 %	Toutes les garderies et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés. Le nombre précis de places est inconnu; le pourcentage du sondage correspond au pourcentage de garderies contactées avec succès.
Winnipeg	Manitoba		Garderies aux tarifs fixes (<2 ans : 30 \$/jour, 2 ans à 5 ans : 20,80 \$/jour), méthodologie des questions COVID : un échantillon de garderies sélectionnées au hasard ont été appelées.
Windsor	Ontario	65 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
London	Ontario	82 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Kitchener	Ontario	79 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Hamilton	Ontario	78 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Brampton	Ontario	77 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Mississauga	Ontario		Un échantillon de garderies sélectionnées au hasard et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelés
Oakville	Ontario	75 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Richmond Hill	Ontario	69 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Vaughan	Ontario	70 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Toronto	Ontario		Un échantillon de garderies sélectionnées au hasard et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelés
Markham	Ontario	74 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Ottawa	Ontario		Un échantillon de garderies sélectionnées au hasard et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelés
Gatineau	Québec	73 %	Tarifs fixes (8,35 \$/jour), méthodologie questions COVID : toutes les garderies ont été appelées
Laval	Québec	74 %	Tarifs fixes (8,35 \$/jour), méthodologie questions COVID : toutes les garderies ont été appelées
Montréal	Québec		Tarifs fixes (8,35 \$/jour), méthodologie questions COVID : un échantillon de garderies sélectionnées au hasard ont été appelées
Longueuil	Québec	76 %	Tarifs fixes (8,35 \$/jour), méthodologie questions COVID : toutes les garderies ont été appelées
Québec	Québec	39 %	Tarifs fixes (8,35 \$/jour), méthodologie questions COVID : un échantillon de garderies sélectionnées au hasard ont été appelées
Iqaluit	Nunavut	65 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Yellowknife	Territoires du Nord-Ouest	89 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Whitehorse	Yukon	71 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Saint-Jean	Nouveau-Brunswick	86 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Moncton	Nouveau-Brunswick	71 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Fredericton	Nouveau-Brunswick	64 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Halifax	Nouvelle-Écosse	72 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Charlottetown	Île-du-Prince-Édouard	100 %	Garderies aux tarifs fixes (<2 ans : 34 \$/jour, 2 ans : 28 \$/jour, 3 ans à 4 ans : 27 \$/jour), méthodologie des questions COVID : toutes les garderies ont été appelées.
St. John's	Terre-Neuve-et-Labrador	73 %	Tarifs fixes (poupons : 44 \$/jour, bambins : 33 \$/jour, enfants d'âge préscolaire : 30 \$/jour), méthodologie des questions COVID : toutes les garderies ont été appelées.

Seules les garderies avec frais de garde au prix courant

Gatineau	Québec	72 %	Toutes les garderies n'offrant pas de «tarifs à prix réduit» ont été appelées
Laval	Québec	68 %	Toutes les garderies n'offrant pas de «tarifs à prix réduit» ont été appelées
Montréal	Québec	18 %	Un échantillon de garderies sélectionnées au hasard n'offrant pas de «tarifs à prix réduit» ont été appelées
Longueuil	Québec	70 %	Toutes les garderies n'offrant pas de «tarifs à prix réduit» ont été appelées
Québec	Québec	77 %	Toutes les garderies n'offrant pas de «tarifs à prix réduit» ont été appelées
Winnipeg	Manitoba	96 %	Toutes les garderies «non subventionnées» ont été appelées
St. John's	Terre-Neuve-et-Labrador	66 %	Toutes les garderies ne recevant pas la «subvention de fonctionnement» ont été appelées

Notes

1 Friendly, M., Forer, B., Vickerson, R. et Mohamed, S. (juin 2020). Services de garde à l'enfance au Canada : Résultats préliminaires d'un sondage national réalisé pendant la pandémie de COVID-19 Toronto : Childcare Resource and Research Unit; Ottawa, Un enfant Une place; Ottawa. Fédération canadienne des services de garde à l'enfance, page 17 (<https://childcarecanada.org/publications/other-publications/20/07/canadian-child-care-preliminary-results-national-survey-during>).

2 Idem.

3 Alana Powell et Carolyn Ferns. Mai 2020 « From reopening to recovery: A plan for child care reopening in Ontario and moving to a publicly funded system. » Ontario Coalition for Better Child Care and Association of Early Childhood Educators Ontario. (https://www.aecce.ca/from_reopening_to_recovery?fbclid=IwAR2evRiDpAJCtqjkJGXmQyblLV4jVgQXqLoEV0Mz7eFK4ADoQ7MVZsVF_Yo).

4 Idem.

5 (idem, page 42)

6 Voir le tableau 18, Status of child care in Canada during the COVID-19 pandemic, in Friendly, M., Feltham, L.E., Mohamed, S., Nguyen, N. T., Vickerson, R., et Forer, B. (2020). "Early childhood education and care in Canada 2019." Toronto: Childcare Resource and Research Unit.

7 Ceci ne comprend pas les garderies dont les tarifs sont au prix courant du marché dans les provinces à régime de frais de garde fixes qui sont également incluses dans la figure.

8 Soulignons qu'un nombre plus élevé d'inscriptions ne signifie pas nécessairement un pourcentage plus élevé de fréquentation; dans le sondage, la question portait sur les inscriptions et non sur la fréquentation. Par exemple, un parent peut avoir les moyens de payer 8,35 \$/jour au Québec pour conserver la place de son enfant, mais le parent dont l'enfant fréquente une garderie à tarifs élevés ne le peut peut-être pas.

9 La GAT inclut les banlieues en périphérie de Toronto sur trois côtés.

10 Jane Beach, communication personnelle.

11 Voir, à titre d'exemple, la déclaration de l'Association des éducatrices et éducateurs de la petite enfance de l'Ontario au début de la pandémie : "AECEO Statement on Covid-19," March 13, 2020. (https://www.aeceo.ca/aeceo_covid_19_reso)

12 En Ontario, la perception de frais d'inscription à une liste d'attente pour obtenir une place a été interdite en 2017.

13 Voir la figure 10 dans le rapport de David Macdonald et Martha Friendly intitulé « Stades de développement : Frais de garde d'enfants dans les plus grandes villes du Canada—2018 ». Centre canadien de politiques alternatives, février 2019.

14 Information dérivée de parents d'enfants d'âge préscolaire fréquentant un service de garde avant la pandémie. Voir le graphique 1 de Statistique Canada « Utilisation des services de garde d'enfants pendant et après la pandémie de COVID-19 ». Le 29 juillet 2020 (<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00062-fra.pdf>)

15 (idem, page 5)

16 Statistique Canada, tableau 14-10-0380-01, novembre 2020. La moyenne mobile de trois mois de septembre à novembre 2020 correspond en gros à la période de notre sondage. Plusieurs des villes qui compilent des données détaillées sur les inscriptions en services de garde font uniquement partie des régions métropolitaines de recensement (RMR) de Vancouver, Montréal et Toronto. Dans ces cas, on leur a attribué le taux de chômage de la RMR. Plusieurs villes de notre sondage ne faisaient pas partie des données sur le taux de chômage, elles ont donc été exclues de cette figure.

17 Pour une liste complète des façons dont les provinces ont dépensé les fonds fédéraux des accords sur la relance économique destinés à la garde d'enfants, voir : David Macdonald, « Picking up the tab: A complete accounting of federal and provincial COVID-19 measures in 2020. » Centre canadien de politiques alternatives, janvier 2021.

18 En séparant les garderies à tarifs fixes des garderies commerciales dans les provinces à régime de tarifs fixes, on obtient 44 points de données même si 37 villes ont été sondées en tout.

19 Le tarif fixe est indexé en fonction de l'inflation; en 2021, il est de 8,50 \$ par jour.

20 Au moment de notre sondage, l'Alberta et la Colombie-Britannique avaient également un secteur de services de garde à tarifs fixes et subventionnés, mais dans les deux cas, il était loin de regrouper 50 % de tous les services de garde. Le tarif fixe en Colombie-Britannique est de 10 \$/jour et en Alberta, il est de 25 \$/jour. Le programme à 25 \$/jour de l'Alberta est aboli par le gouvernement provincial. Il prendra fin en mars 2021 lorsque les garderies à 25 \$/jour restantes, qui étaient subventionnées par le gouvernement fédéral dans le cadre l'entente bilatérale conclue avec l'Alberta, ne recevront plus de financement opérationnel.

21 Dans les versions précédentes de notre sondage sur les frais de garde, les tarifs au prix courant et les tarifs fixes à Charlottetown étaient plutôt semblables de sorte que nous n'avons pas inclus Charlottetown dans cette analyse.

22 Les frais de garde au Québec sont indexés tous les ans.

23 Voir, à titre d'exemple, Cleveland, G. et N. Bigras. (2013) « The Determinants of Child Care Quality in Quebec: How Specification Matters. » Université de Toronto à Scarborough; Gingras, Lucie, Amélie Lavoie et Nathalie Audet. « Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs—Grandir en qualité 2014 : qualité des services de garde éducatifs dans les garderies non subventionnées. » Québec, Institut de la statistique du Québec, Vol. 3, 2015, 157 p.

- 24** Hugo Pilon-Larose. « La plus importante réforme depuis la création du réseau. » La Presse— le 16 février 2021. <https://www.lapresse.ca/actualites/education/2021-02-16/services-de-garde-educatifs/la-plus-importante-reforme-depuis-la-creation-du-reseau.php>
- 25** Un résumé complet de ces programmes est présenté dans le tableau 3 du rapport de David Macdonald et de Martha Friendly intitulé, « En évolution—Les frais de garde d'enfants au Canada en 2019 ». Centre canadien de politiques alternatives, mars 2020.
- 26** « Plafonner les frais de garde permet d'assurer l'abordabilité des services de garde », ministre de l'Enfance et du Développement, le 14 janvier 2021. <https://news.gov.bc.ca/releases/2021CFD0002-000045>
- 27** Bulletin de nouvelles de la CBC—« La première phase du projet pilote de places à 25 \$ par jour en Alberta prenant fin en juin, l'avenir du financement est incertain ». Le 15 janvier 2020 <https://www.cbc.ca/news/canada/edmonton/day-care-pilot-project-alberta-1.5428548>
- 28** À noter que la Colombie-Britannique verse aussi des subventions d'immobilisation aux garderies BL, ce que les autres provinces « équivalentes » ne font pas.
- 29** À noter que les villes de Yellowknife, Iqaluit, Regina et Saskatoon ne sont pas représentées dans ce tableau. Le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest n'ont aucun service de garde à but lucratif et la Saskatchewan en a très peu.
- 30** Voir le tableau 2 du rapport de David Macdonald et Martha Friendly intitulé, « En évolution : Les frais de garde d'enfants au Canada en 2019 ». Centre canadien de politiques alternatives, mars 2020.
- 31** Certaines villes n'ont pas été incluses dans cette analyse parce qu'elles étaient dans des provinces ou territoires où le secteur à but lucratif était très restreint, voire inexistant.



CCPA

CANADIAN CENTRE
for POLICY ALTERNATIVES

CENTRE CANADIEN
de POLITIQUES ALTERNATIVES